

INCENDIES DE FORÊT

Un bilan d'une ampleur inédite depuis 2021

■ PLUS DE 141 000 HECTARES RAVAGÉS EN ALGÉRIE

P2



PROJET D'AMENDEMENT DU CODE PÉNAL

Les crimes passibles de la peine de mort révélés

Le projet d'amendement du Code pénal prévoit la peine de mort pour les incendies volontaires visant forêts, biens et infrastructures lorsqu'ils menacent la sécurité, l'économie ou l'environnement, ainsi que pour leurs instigateurs, financeurs ou complices. Elle est également prévue pour l'enlèvement d'enfants accompagné de torture, d'agression sexuelle ou de maltraitance.

P2

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

L'UA appelle à renforcer le rôle de l'Afrique dans la gouvernance mondiale

P11

QUALIFICATIONS CAN-2027/ GR:I -1RE J

Algérie-Zambie, premier test sous la direction de Hemdani

P9

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ

Ouverture du recrutement externe au profit de 684 agents contractuels

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, hier dans un communiqué, l'ouverture du recrutement externe au profit de 684 agents contractuels, en vue d'améliorer les services offerts aux différentes catégories prises en charge par le secteur. Cette opération de recrutement "se fera par contrat à durée indéterminée (CDI) à temps plein, au niveau de l'administration centrale, des directions de l'action sociale et de la solidarité (DASS) des wilayas, des établissements spécialisés, des centres nationaux de formation et des établissements Diar-Rahma", a précisé la même source. Cette opération concerne également "les centres nationaux d'accueil pour jeunes filles et femmes victimes de violences et en situation de détresse, le Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme (CID-DEF), ainsi que les services des équipes mobiles d'intervention d'urgence". Le ministère a indiqué que le recrutement s'effectuera par voie de concours sur examen professionnel, réparti selon les grades indiqués via le lien suivant : <https://drive.google.com/file/d/16Kpcv50B-Uc5koGh1r3YDc0iIHxWl/view?usp=sharing>". Le dépôt des dossiers est ouvert au niveau des établissements et administrations concernés par le recrutement à partir du dimanche 27 septembre courant, dans un délai maximal de 20 jours". Les personnes intéressées peuvent consulter les conditions d'accès pour chaque poste d'emploi via le lien suivant : <https://drive.google.com/file/d/12mutYcxg0NUj-FHFRtKHBXoeZChC1lJk/view?usp=sharing>", souligne-t-on dans le communiqué.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE 58 kg de cocaïne et 273 kg de cannabis saisis

Des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 38 trafiquants de drogue et déjoué des tentatives de contrebande de 273 kg de cannabis transformé à la frontière marocaine. Selon le rapport opérationnel hebdomadaire de l'Armée nationale populaire (ANP), couvrant la période du 16 au 22 septembre 2026, sur l'ensemble du territoire national, 58 kilogrammes de cocaïne et 136 538 comprimés hallucinogènes ont été saisis lors d'opérations menées dans différentes régions militaires. À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Ilizi et In Salah, 134 personnes ont été arrêtées. Les autorités ont saisi 30 véhicules, 192 générateurs et 128 marteaux-piqueurs. Elles ont également confisqué des quantités de minerais d'or brut et de pierres, ainsi que du matériel utilisé dans des opérations d'extraction d'or illégales. Par ailleurs, 12 autres individus ont été arrêtés et un pistolet automatique, quatre fusils de chasse et 10 150 litres de carburant ont été saisis. Enfin, 20 quintaux de tabac et six tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande ont été confisqués lors d'opérations distinctes. Les garde-côtes ont déjoué plusieurs tentatives d'immigration clandestine le long de nos côtes, secourant 320 personnes à bord d'embarcations de fortune. Parallèlement, 717 migrants clandestins de diverses nationalités ont été appréhendés à travers le pays.

R.N

INCENDIES DE FORÊT

Un bilan d'une ampleur inédite depuis 2021

• PLUS DE 141 000 HECTARES RAVAGÉS EN ALGÉRIE

Les forêts représentent à elles seules plus de 43.000 hectares des superficies détruites. Les broussailles ont été touchées sur plus de 46.000 hectares, tandis que quelque 38.000 hectares de végétation sèche et d'herbes, ainsi que plus de 13.000 hectares d'alfa et de cultures de montagne, ont également été ravagés.

La saison des incendies de forêt connaît cette année une ampleur particulièrement importante en Algérie. Plus de 141.000 hectares de couvert végétal ont été touchés par les flammes depuis le début de la saison. Un niveau de pertes présenté comme le plus élevé enregistré depuis 2021, selon le bilan communiqué par le lieutenant-colonel Nacim Bernaoui. Le bilan demeure toutefois provisoire, le dispositif national de prévention et d'intervention contre les incendies étant maintenu jusqu'au 30 novembre. À ce stade, les services concernés ont recensé 1.166 feux de forêt et 378 feux de brousse, auxquels s'ajoutent 1.050 incendies ayant affecté notamment les broussailles, les herbes sèches, l'alfa et les cultures de montagne. Les forêts représentent à elles seules plus de 43.000 hectares des superficies détruites. Les broussailles ont été touchées sur plus de 46.000 hectares, tandis que quelque 38.000 hectares de végétation sèche et d'herbes, ainsi que plus de 13.000 hectares d'alfa et de cultures de montagne, ont également été ravagés. L'ampleur des superficies affectées donne la mesure d'une saison particulièrement éprouvante pour le patrimoine forestier national. Le responsable de la Protection civile a souligné que, tant en nombre d'incendies qu'en étendue des dommages causés au couvert végétal, l'année 2026 affiche le niveau de pertes le plus important depuis 2021. La comparaison avec les années précédentes permet ainsi de situer la gravité de la situation actuelle, même si le bilan définitif de la saison ne sera établi qu'après la fin du dispositif de lutte contre les feux. Le « dôme de chaleur » a aggravé la situation. Une part importante des incendies s'est produite en juillet, pendant la période marquée par le phénomène météorologique qualifié de « dôme de chaleur ». Les températures élevées et les conditions



favorables à la propagation des flammes ont également aggravé les dommages enregistrés dans les zones agricoles. Les cultures céréalières ont notamment subi de lourdes pertes. Quelque 2.950 incendies ont touché des parcelles de blé et d'orge, détruisant plus de 4.100 hectares de blé et plus de 2.000 hectares d'orge. Le bilan agricole comprend également la destruction d'environ 668.000 balles de foin, de plus de 131.000 arbres fruitiers et de plus de 70.000 palmiers. Au-delà des superficies brûlées, ces chiffres témoignent ainsi d'un impact qui dépasse largement le

seul couvert forestier, en touchant également les terres agricoles, les ressources végétales et les moyens de subsistance des populations rurales. Alors que la campagne de prévention et d'intervention se poursuit jusqu'à fin novembre, les chiffres disponibles soulignent déjà la gravité de la saison 2026. Avec plus de 141.000 hectares affectés et un niveau de pertes supérieur à celui enregistré depuis 2021, les incendies de cette année constituent l'un des épisodes les plus lourds de ces dernières années pour le patrimoine naturel et agricole du pays.

R.N

HYDROCARBURES

Arkab inspecte le projet intégré de phosphate

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arqab, a entamé, hier, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas d'Annaba, de Souk Ahras, de Tébessa et de Bir El Ater. Il est accompagné d'une délégation ministérielle composée notamment du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellouli, et du ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, ainsi que du PDG du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, et de cadres des trois secteurs. Cette visite conjointe intervient à l'occasion du lancement officiel des travaux de réalisation du projet intégré de phosphate, dans le cadre du suivi régulier et de terrain des différentes étapes de sa mise en œuvre, notamment après la signature, le 12 août 2026, de contrats portant sur la réalisation de plusieurs infrastructures stratégiques qui lui sont liées. Cette démarche s'inscrit dans l'exécution des orienta-

tions du président de la République visant à accélérer la réalisation de ce projet stratégique et à garantir son entrée en production dans les délais fixés. Le projet constitue l'un des principaux projets stratégiques et structurants de l'économie nationale. Il vise à développer et à exploiter les ressources minières nationales, ainsi qu'à transformer et valoriser localement le phosphate, permettant ainsi d'accroître la valeur ajoutée et de renforcer les exportations hors hydrocarbures. Au cours de cette visite, la délégation ministérielle inspectera les différentes installations et infrastructures liées au projet dans les wilayas concernées, notamment les sites destinés à l'extraction et à la valorisation minière, les installations et complexes de transformation, ainsi que les réseaux de transport et les infrastructures de base et logistiques destinées à accompagner le projet. La visite constituera également une occasion de s'entretenir sur

le terrain de l'état d'avancement des travaux et du niveau de préparation technique des différentes composantes du projet, ainsi que de suivre le déroulement des opérations de réalisation. Des instructions seront également données afin de garantir le respect du calendrier établi et d'accélérer le rythme d'exécution, de manière à permettre l'entrée du projet en production dans les délais impartis. Le projet intégré de phosphate s'inscrit dans une vision globale visant à valoriser les ressources minières nationales et à développer les industries de transformation qui leur sont associées. Il permettra notamment de renforcer la production nationale d'engrais et de produits chimiques à forte valeur ajoutée, de soutenir la sécurité alimentaire, de créer des emplois, de contribuer à la diversification de l'économie nationale et de renforcer les exportations hors hydrocarbures.

R.N

COMMERCE

Exportation d'appareils électroniques et électroménagers vers six marchés

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé le lancement, aujourd'hui, d'une nouvelle opération d'exportation de produits électroniques et électroménagers fabriqués en Algérie vers six marchés extérieurs. Ces opérations seront lancées à partir des wilayas de Sétif, Bordj Bou Arreridj et El Tarf, à destination de six marchés extérieurs, à savoir le Mali, la Mauritanie, la Libye, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie, par les entreprises Condor, Sinova Samsung, Géant, iris et Maxwell. Cette opération revêt, selon le ministère, "une importance particulière avec l'entrée du marché malien parmi les nouvelles destinations des produits électroménagers algériens, ouvrant ainsi une voie commerciale supplémentaire aux entreprises nationales vers les marchés du Sahel et renforçant la présence du produit algérien dans l'espace afri-

cain". Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations visant à accompagner les entreprises nationales pour accéder à de nouveaux marchés, à diversifier les destinations à l'exportation et à transformer les capacités de production nationales en opportunités commerciales réelles sur les marchés extérieurs, à ajouter la même source. Elle intervient également dans le prolongement de la dynamique que connaît l'exportation des produits électroménagers algériens au cours de l'année 2026, notamment à partir des wilayas de Sétif et de Bordj Bou Arreridj, qui constituent "deux pôles industriels majeurs" dans ce domaine. Cette démarche vient également intégrer le Mali, l'Égypte et la Jordanie dans la liste des destinations ciblées à l'exportation, reflétant ainsi l'élargissement

de la carte des marchés ciblés par les entreprises algériennes opérant dans le secteur des industries électroniques et de l'électroménager. Le marché malien revêt une importance particulière dans le cadre de cette opération, en tant que nouvelle destination ciblée par les produits algériens, permettant aux entreprises nationales d'explorer de nouvelles opportunités commerciales dans la région du Sahel et d'établir des relations commerciales pouvant être développées à l'avenir, a souligné le ministère. Dans ce cadre, le ministère a réaffirmé la poursuite de son accompagnement des opérateurs économiques dans leurs opérations d'exportation, à travers le soutien aux efforts d'ouverture des marchés, de diversification des destinations et de renforcement de la présence du produit national sur les marchés africains, arabes et européens.

R.N

PROJET D'AMENDEMENT DU CODE PÉNAL

Les crimes passibles de la peine de mort révélés

Le projet d'amendement du Code pénal prévoit la peine de mort pour les incendies volontaires visant forêts, biens et infrastructures lorsqu'ils menacent la sécurité, l'économie ou l'environnement, ainsi que pour leurs instigateurs, financeurs ou complices. Elle est également prévue pour l'enlèvement d'enfants accompagnés de torture, d'agression sexuelle ou de maltraitance.

Le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 portant Code pénal, présenté lundi par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjema, devant la Commission des affaires juridiques et administratives, des libertés et des droits de l'homme de l'Assemblée populaire nationale (APN), s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité grave, notamment à travers l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs de crimes d'incendie et d'enlèvement d'enfants.

L'exposé des motifs fait ressortir que la gravité des crimes d'incendie relève désormais "de la criminalité organisée et constitue une menace directe pour la sécurité et l'ordre publics, et la stabilité sociale, ainsi qu'une atteinte à l'économie nationale", les investigations et enquêtes judiciaires et sécuritaires de ces dernières années ayant mis en évidence "une transformation dangereuse et inquiétante dans les modes opératoires employés dans les crimes d'incendie, notamment ceux relatifs aux forêts, et leurs répercussions désastreuses, que ce soit pour les vies humaines, le couvert végétal, l'équilibre écologique, la biodiversité ou l'économie nationale".

"Le ciblage des fondements environnementaux et économiques du pays, par des incendies criminels, perpétrés parfois sur instigation étrangère, est une illustration manifeste des crimes de trahison et d'atteinte à l'inviolabilité du territoire national", la gravité criminelle de ces actes se traduisant par "l'exploitation des conditions climatiques et l'utilisation de moyens sophistiqués pour causer des préjudices lourds et ébranler la stabilité sociale et sécuritaire".

Le projet de cette loi, qui propose un durcissement des peines pour les crimes susmentionnés, incarne "la volonté politique ferme des hautes autorités du pays à faire face, avec la rigueur de la loi, à ces différents phénomènes criminels pour atteindre la dissuasion générale et individuelle et protéger notre pays contre les crimes odieux".

Dans ce cadre, ce texte de loi prévoit la peine



de mort à l'encontre de quiconque "met volontairement le feu aux forêts, maquis, champs cultivés ou non, arbres ou rondsins de bois entreposés en tas ou empilés sous forme de cubes à l'intérieur des forêts", conformément aux dispositions de l'article 395. Selon l'article 396 bis 1, "est puni de la peine de mort, quiconque met volontairement le feu à un bien, qu'il soit public ou privé, sur instigation ou au profit d'un Etat étranger ou d'une partie étrangère, ou dans le cadre de crimes de trahison et d'intelligence avec un Etat étranger, ou dans le cadre d'un groupe criminel organisé, ou si ces actes ciblent la sécurité et l'ordre publics, l'unité nationale, la stabilité des institutions et leur bon fonctionnement, l'économie nationale ou portent atteinte à l'environnement, à l'équilibre écologique, à la richesse forestière, végétale, animale ou agricole".

L'article 396 bis 2 prévoit que "quiconque incite à commettre les actes mentionnés aux articles 395 bis et 396 bis 1 de la présente loi, les encourage, les finance, les commande, participe à leur commission, à leur préparation ou à leur facilitation par quelque moyen que ce soit, y compris par les moyens des

technologies de l'information et de la communication et les réseaux sociaux, est puni de la peine de mort".

L'article 396 bis 3 indique que "la personne condamnée pour l'un des actes incriminés aux articles 395 bis, 396 bis 1 et 396 bis 2 ne bénéficie pas des circonstances atténuantes prévues par la présente loi".

Par ailleurs, le projet de loi prévoit, dans son article 291, l'application de la peine de mort à l'encontre de "quiconque enlève un enfant par quelque moyen que ce soit et/ou le torture et/ou l'agresse sexuellement et/ou le maltraite, indépendamment de toute autre peine contraire prévue par la législation en vigueur", de même que "la personne condamnée pour l'un des actes incriminés dans cet article ne bénéficie pas des circonstances atténuantes prévues par la présente loi". Le durcissement des peines pour ces crimes permet "la dissuasion générale et individuelle (ou spécifique), la protection de nos enfants et le renforcement du cadre juridique destiné à leur protection", suite à "la recrudescence de ces crimes ces dernières années", a-t-on souligné.

R.N

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Séance de travail à Doha entre la HATPLC et son homologue koweïtienne

Une délégation de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), conduite par le président par intérim de la Haute Autorité, M'Hamed Djellaoui, a tenu une séance de travail à Doha (Qatar) avec la présidente de l'Autorité générale de lutte contre la corruption de l'Etat du Koweït, Rana Abdullah Al-Fares, indique mercredi un communiqué de la HATPLC.

La rencontre tenue à l'invitation de l'Autorité koweïtienne, en marge des travaux de la 6e session de la Conférence des Etats parties à la Convention arabe de lutte contre la corruption, a été l'occasion de "passer en revue les principaux projets et programmes mis en œuvre par la Haute Autorité dans le domaine du renforcement de la transparence, de la prévention et de la lutte contre la corruption, notamment les axes de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, ainsi que de présenter l'expérience algérienne en la matière".

Les deux parties ont également échangé "les vues et les expériences dans les domaines du contrôle", et passé en revue "les principaux projets et initiatives réalisés ou en cours de mise en œuvre par les deux parties, permettant ainsi de tirer mutuellement parti des expertises et des meilleures pratiques". La rencontre a, en outre, porté sur "les moyens de développer la coopération bilatérale et d'élargir le domaine de la formation et de l'échange d'expertises", en vue de renforcer la coordination entre les deux institutions, de soutenir les efforts conjoints visant à promouvoir les valeurs d'intégrité et de transparence, et de développer les mécanismes de prévention et de lutte contre la corruption.

La rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia, et du cadre de la Haute Autorité, M. Hazil Haroun, conclut le communiqué.

ELECTIONS LOCALES

L'ANIE dévoile un premier bilan du retrait des dossiers de candidature

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rendu public, mercredi, un premier bilan de l'opération de retrait des dossiers de déclaration collective de candidature aux élections locales, prévues le 28 novembre prochain.

Selon un communiqué de l'ANIE, 12.881 dossiers de déclaration collective de candidature ont été retirés pour les élections des Assemblées populaires communales (APC), à travers 1.541 communes.

Sur ce total, 12.557 dossiers ont été retirés sous l'égide de 34 partis politiques, tandis que 20 dossiers l'ont été au titre d'alliances de partis politiques. Par ailleurs, 304 dossiers concernent des listes indépendantes réparties sur 214 communes.

Le nombre total de formulaires de signatures individuelles retirés pour les APC s'élève, quant à lui, à 2.973.261 formulaires. A ce jour, cinq dossiers ont été déposés sous l'égide d'un parti politique.

S'agissant des Assemblées populaires de wilaya (APW), l'ANIE fait état du retrait de 672 dossiers de déclaration collective de candidature à travers 69 wilayas.

Ces dossiers comprennent 644 dossiers retirés sous l'égide de 31 partis politiques, trois dossiers au titre d'alliances de partis politiques et 25 dossiers présentés sous forme de listes indépendantes dans 21 wilayas. Le bilan fait également ressortir le retrait de 536.389 formulaires de signatures individuelles pour les élections des APC. Cette opération intervient dans le cadre des préparatifs des élections locales, prévues le 28 novembre 2026, pour le renouvellement des Assemblées populaires communales et de wilaya.

R.N

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Approvisionnement, rail et sécurité hydrique au menu

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé mercredi une réunion du Gouvernement consacrée à plusieurs dossiers prioritaires, notamment l'approvisionnement du marché national en produits agricoles et alimentaires de première nécessité, le projet de ligne ferroviaire reliant El-Meniaâ à In Salah et Tamanrasset, ainsi que le renforcement de la sécurité hydrique.

Concernant l'approvisionnement du marché national, le Gouvernement a examiné les différentes mesures réglementaires et opérationnelles mises en place à l'occasion de la rentrée sociale. Ce dispositif repose notamment sur l'anticipation et la veille afin de réguler le marché, préserver le pouvoir d'achat, garantir la disponibilité des stocks, maîtriser

les flux de produits et renforcer les opérations de contrôle à travers le territoire national. Lors de cette réunion, l'accent a également été mis sur la nécessité de poursuivre l'accompagnement du secteur agricole, en soutenant les agriculteurs à l'ensemble des étapes de la production et de la commercialisation. L'objectif affiché est de consolider les capacités de la production nationale dans les différentes filières agricoles et de contribuer à une meilleure régulation du marché.

LA LIGNE FERROVIAIRE EL-MENIAÂ-IN SALAH-TAMANRASSET

Le Gouvernement s'est ensuite penché sur les préparatifs du lancement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire El-Meniaâ-In Salah-Tamanrasset.

Ce projet intervient dans le pro-

longement des orientations données par le président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres du 6 septembre dernier. Il avait alors souligné son caractère stratégique et son statut de priorité nationale, tout en appelant à mobiliser les moyens nécessaires afin de respecter le calendrier fixé. Les autorités visent ainsi à achever le projet et à assurer sa mise en service à l'horizon de la fin de l'année 2028.

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ HYDRIQUE

Le volet consacré à l'eau a également occupé une place importante dans les travaux du Gouvernement. Dans le cadre du suivi des projets destinés à renforcer la sécurité hydrique, une communication du ministre de l'Hydraulique a porté sur

l'état d'avancement des travaux complémentaires de raccordement en aval de la station de dessalement d'eau de mer d'El Tarf.

Ces travaux doivent permettre d'assurer une exploitation optimale de la station et d'améliorer l'alimentation en eau potable des populations des wilayas d'El Tarf, d'Annaba, de Skikda et de Guelma. Enfin, le Gouvernement a examiné le projet de réalisation d'un canal destiné au transfert d'eaux brutes entre les barrages d'Oued Djedra et d'Ain Dalia.

Selon les données présentées lors de la réunion, cette infrastructure vise à renforcer et à sécuriser l'approvisionnement en eau potable de plusieurs communes de la wilaya de Souk Ahras.

R.N

Economie**TRAVAUX PUBLICS****Une délégation de la BID et de la BAD chez Djellaoui**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a reçu, mardi, une délégation de la Banque islamique de développement (BID) et de la Banque africaine de développement (BAD), avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et les deux institutions financières, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre a été l'occasion d'examiner les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et les deux institutions financières en matière d'investissement et de financement des grands projets d'infrastructures, notamment dans le domaine ferroviaire", a précisé la même source.

La rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses cadres centraux, du Directeur général et des cadres de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), ainsi que de représentants du ministère des Finances, conclut le communiqué.

R.E

ADC**La coopération avec une délégation économique allemande examinée**

Une délégation économique allemande comprenant des représentants de dix sociétés a visité, mardi, l'Algérien Desalination Company (ADC), filiale du groupe Sonatrach, pour examiner les possibilités et perspectives de partenariat et de développement de la coopération dans le domaine du dessalement de l'eau de mer entre les deux parties, a indiqué un communiqué de l'entreprise algérienne. Lors de cette visite, en présence du PDG d'ADC, Lahcen Bada, la délégation constituée de responsables et de représentants de grandes sociétés allemandes et de représentants du Gouvernement fédéral, a suivi un exposé détaillé sur l'expérience de l'entreprise algérienne, les différentes phases de l'évolution du secteur du dessalement de l'eau de mer, les projets réalisés et les perspectives d'avenir du programme national dans le domaine du dessalement, a précisé le communiqué. De son côté, la délégation allemande a passé en revue les spécialités des sociétés présentes et les possibilités de partenariat avec la partie algérienne, notamment dans les domaines de la technologie, des équipements, des services et des solutions spécialisées dans l'industrie du dessalement. La visite reflète "l'intérêt croissant pour l'expertise algérienne dans le domaine du dessalement de l'eau de mer, dans le sillage des progrès que connaît le secteur et de l'expansion des capacités de l'Algérie dans ce domaine aux niveaux régional et international", a conclu le communiqué.

R.E

OCDE**La croissance mondiale atteindrait 2,9 % en 2026**

La croissance mondiale devrait atteindre 2,9% en 2026, contre 3,4% en 2025, selon les prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), publiées hier. "La croissance économique mondiale a ralenti mais est restée résiliente", a constaté l'institution dans son rapport trimestriel sur l'économie mondiale. Comme facteurs de résistance, les auteurs du rapport mentionnent "les mesures de soutien gouvernemental discrétionnaires, le recours partiel à des matières premières de substitution et les prélèvements dans les stocks de pétrole", ainsi que "le dynamisme persistant des activités liées à l'intelligence artificielle (IA)". La croissance commencera à se redresser, à 3% en 2027 (-0,1 point), grâce à une détente progressive des prix de l'énergie et un reflux de l'inflation, sous l'effet notamment d'un relèvement des taux directeurs par plusieurs banques centrales, dont la Banque centrale européenne (BCE) en zone euro et la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed). L'OCDE se montre toutefois prudente, car les perspectives mondiales restent tributaires de l'évolution du conflit au Moyen Orient, qui affecte la distribution du pétrole et du gaz. L'envolée des taux souverains de plusieurs Etats, dont la France, ajoute à l'incertitude et fragilise leur situation budgétaire. Avec des finances publiques moribondes, la France est particulièrement à risque, en pleine quête d'un nouveau budget, selon l'Organisation intergouvernementale. Sa prévision de croissance a été abaissée par l'OCDE à 0,4% en 2026 (-0,3 point), dans une zone euro résistante, soutenue notamment par l'Allemagne (1,1%).

R.E

RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES**L'Algérie mise sur l'innovation**

L'innovation constitue un "élément clé pour renforcer la compétitivité des entreprises et assurer leur pérennité, à travers le développement de solutions, de produits et de méthodes de travail tenant compte des dimensions environnementale, sociale et de gouvernance.

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a souligné, dans une intervention à l'ouverture, mardi à Alger, de la première édition du Sommet de l'excellence, de la durabilité et de la responsabilité (ESG2026), l'importance de l'innovation dans le renforcement de la compétitivité des entreprises, à travers le développement de solutions, de produits et de méthodes de travail tenant compte des dimensions environnementale, sociale et de gouvernance. Il a indiqué que l'innovation constitue un "élément clé pour renforcer la compétitivité des entreprises et assurer leur pérennité, à travers le développement de solutions, de produits et de méthodes de travail tenant compte des dimensions environnementale, sociale et de gouvernance", ajoutant que le recours à l'innovation permettra aux entreprises d'améliorer leurs performances et de s'adapter aux mutations que connaît l'économie nationale.

Dans ce cadre, le ministre a insisté sur la nécessité d'encourager et de financer l'innovation et d'en faire une "partie intégrante des pratiques quotidiennes" des entreprises. Il a également plaidé pour l'adoption de "nouveaux modes de financement tenant compte de l'impact environnemental et social", parallèlement au "financement de l'innovation et de la recherche scientifique", pour "aller vers des approches qui tiennent compte de l'impact sur la société et l'environnement". A cet égard, M. Ouadah a relevé la nécessité de "faire confiance aux jeunes, aux ingénieurs, aux étudiants et aux diplômés universitaires" et d'"encourager les établissements financiers à développer des mécanismes de financement destinés aux projets à impact", rappelant que "l'Algérie œuvre aujourd'hui à soutenir l'innovation, l'entrepreneuriat, les micro-entreprises et les start-up et à renforcer leur interaction avec les établissements financiers".

De son côté, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Algérie, Diego Mellado Pascua, a indiqué que l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance constitue "un choix stratégique et économique à même de renforcer la compétitivité des entreprises et de l'économie algérienne", estimant que leur intégration dans les politiques publiques et les stratégies des entreprises algériennes est de nature à "renforcer leur capacité à s'adapter aux mutations éco-

nomiques". Il a également mis en avant le rôle des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le renforcement du partenariat économique et industriel entre l'Algérie et l'UE, considérant que l'adaptation des entreprises algériennes à ces exigences "contribue à renforcer leur présence au sein des chaînes de valeur et sur les marchés européens et internationaux". Pour sa part, le Directeur général de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie), Oliver Blank, a indiqué que la chambre était disposée à soutenir les entreprises algériennes dans l'adoption des critères de durabilité et des normes internationales, à travers l'échange d'expertises, le partage des meilleures pratiques et le renforcement de la coopération entre les différents acteurs économiques. A noter que ce sommet, le premier du genre en Algérie

consacré à l'examen des critères d'excellence, de durabilité et de responsabilité, a été organisé à l'initiative de l'incubateur d'entreprises "Lean-cubator", sous l'égide des ministères de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, et du Tourisme et de l'Artisanat, en présence de représentants de plusieurs secteurs ministériels, de start-up et de petites et moyennes entreprises et d'experts. L'événement a été marqué par plusieurs interventions et des débats, qui ont mis en lumière l'importance de l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les stratégies des entreprises et le rôle de l'innovation et du financement dans la transition vers une économie durable.

R.E

**PROJET DE LIGNE RELIANT LE NORD DU PAYS À TAMANRASSET****Les préparatifs du lancement passés en revue**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, mardi, une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs en cours en vue du lancement du projet de ligne ferroviaire reliant le nord du pays à Tamanrasset, en passant par les wilayas de Laghouat, Ghardaïa, El-Menia et In Salah, a indiqué un communiqué du ministère. La réunion a permis de passer en revue l'état d'avancement des préparatifs liés au lancement du projet de ligne ferroviaire reliant El-Menia à Tamanrasset, à travers les tronçons Laghouat-Ghardaïa-El-Menia (495 km), El-Menia-Point kilométrique 216 et Tamanrasset-Moulay Lah-

cen (213 km), a précisé le communiqué. Des exposés ont également été présentés sur le plan d'action relatif au lancement des travaux, notamment pour ce qui est des chantiers et leur niveau de préparation, ainsi que sur les mesures prises et les facilités accordées au niveau local pour accompagner le projet dans les wilayas concernées et contribuer à lever les obstacles sur le terrain. Dans ce contexte, le ministre a rappelé l'importance stratégique que revêtent les projets ferroviaires, notamment la ligne Alger-Tamanrasset, soulignant la nécessité d'accélérer l'achèvement des procédures restantes au niveau desdits tronçons dans les plus brefs délais. Il a égale-

ment appelé les différents acteurs et entreprises à renforcer la coordination et le suivi et à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires, afin de permettre le lancement effectif des chantiers dans les délais impartis, selon la même source. La réunion s'est tenue au siège du ministère, en présence de ses cadres centraux et des PDG et DG des entreprises de réalisation et des bureaux d'études nationaux chargés des études et du suivi, à savoir l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), l'entreprise Infra Rail, les entreprises Cosider Travaux publics et Cosider Ouvrages d'art, la Société

nationale des travaux publics (SNTPT), l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA), l'Entreprise de réalisation des infrastructures ferroviaires (InfraRail), la Société d'études et de réalisation d'ouvrages d'art de l'Est (Sero-Est), la Société algérienne des ponts et travaux d'arts (SAPTA), les bureaux d'études "Seti Rail" et "Saeti", et le Laboratoire des travaux publics de l'Est (LTPE). Des représentants de l'entreprise "GCB" et des entreprises chinoises "CRCC" et "CCECC", ainsi que les directeurs des travaux publics des wilayas d'El-Menia, Ghardaïa, Ouargla et Laghouat étaient également présents.

R.E



5.400 tablettes numériques au profit de 63 écoles primaires

SIDI BEL-ABBES



Soixante-trois écoles primaires de la wilaya de Sidi Bel-Abbes ont été dotées de tablettes électroniques à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris auprès de la cellule d'information et de communication de la wilaya. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation du système éducatif et de l'allègement du cartable scolaire, a porté sur l'attribution de 5.406 tablettes électroniques aux établissements concernés, avec la programmation d'une généralisation progressive de l'expérience à l'ensemble des écoles primaires de la wilaya, dont le nombre dépasse les 330 établissements, précise la même source.

Dans ce contexte, il est prévu de renforcer le pro-

gramme par l'intégration de 16 écoles primaires supplémentaires avant la fin de l'année scolaire, portant ainsi le nombre total d'établissements bénéficiaires à 79.

Une liste de 250 autres écoles primaires a également été proposée au ministère de tutelle afin d'identifier celles éligibles pour la prochaine rentrée scolaire, sous réserve qu'elles répondent aux normes de protection, de sécurité et d'adaptation des espaces de stockage.

S'agissant de la prise en charge pédagogique, les services de la wilaya ont fait état de la distribution de 517.861 manuels scolaires destinés aux différents cycles d'enseignement, tout en garantissant leur gratuité au profit des élèves issus de fa-

milles nécessiteuses.

Par ailleurs, des points de vente agréés et des librairies privées ont été mobilisés, en plus des annexes de l'Office national des publications scolaires (ONPS), afin d'éviter l'engorgement et d'assurer la fluidité de l'acquisition des manuels.

Ces indicateurs enregistrés au début de l'actuelle année scolaire s'inscrivent, selon les mêmes services, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur de l'Éducation nationale visant à numériser et moderniser l'école primaire, tout en renforçant les mécanismes de solidarité nationale et en offrant un environnement pédagogique propice garantissant l'égalité des chances et la stabilité des apprentissages pour les élèves de la région.

AFLOU

154 élèves à besoins spécifiques accueillis dans deux établissements spécialisés

Le secteur de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya d'Alfou a accueilli 154 élèves à besoins spécifiques, à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué mardi le directeur délégué du secteur, Mustapha Zeroual.

Ces élèves, âgés de 6 à 17 ans, sont répartis entre le Centre psychopédagogique pour enfants à besoins spécifiques présentant une déficience mentale, et l'annexe de l'Ecole pour enfants présentant une déficience auditive, a-t-il précisé.

Leur encadrement est assuré par 51 professionnels, parmi lesquels des enseignants, des éducateurs, des spécialistes cliniciens et pédagogiques ainsi que des orthophonistes, afin de garantir une prise en charge éducative et psychologique spécialisée des élèves, a-t-il ajouté.

Le secteur a également consacré une unité entière à la prise en charge des enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme, dont bénéficient 29 enfants, a encore fait savoir M. Zeroual.

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de prise en charge de cette catégorie, l'unité dédiée à l'autisme, du centre psychopédagogique pour enfants à besoins spécifiques présentant une déficience mentale, a bénéficié d'un projet de rénovation financé sur budget de l'établissement. La réception des travaux est prévue au début du mois d'octobre prochain, a indiqué le même responsable. Concernant les programmes pédagogiques, M. Zeroual a souligné que la prise en charge de ces catégories s'effectue conformément au programme national d'éducation spécialisée, élaboré par le ministère de tutelle.

MÉDÉA

Campagne d'information sur le dispositif "Nesda Extension"

L'antenne de la wilaya de Médéa de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a entamé récemment une campagne d'information sur le dispositif d'aide "Nesda Extension" au profit des micro-entreprises désireuses de développer leurs activités, a-t-on appris, mardi, auprès de son responsable.

Le dispositif spécial "Nesda Extension" a été mis en place par les pouvoirs publics en vue d'accompagner les micro-entreprises dans le développement, la diversification et l'extension de leurs activités, avec un financement pouvant atteindre 10 millions de DA, a expliqué à l'APS, le directeur de l'antenne de Nesda de Médéa, Rabah Seridj. Ce dispositif touche les micro-entreprises, y compris ceux n'ayant pas bénéficié du soutien de la NESDA lors de la création, les bénéficiaires des dispositifs d'aide de l'agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), la caisse nationale d'allocation chômage (CNAC), et les agriculteurs, artisans et détenteurs de registres de commerce et/ou d'autorisations d'activité, a-t-il expliqué. Selon le même responsable, ce dispositif permet de financer l'acquisition d'équipements et de machines indispensables à la modernisation de l'outil de production, l'installation de nouvelles lignes de production dans le cadre de l'extension de l'activité de base, le développement de produits complémentaires ou le lancement de nouvelles activités. Des points d'information et des sorties sur le terrain ont été organisés à la faveur de cette campagne d'information, à travers les principales agglomérations urbaines de la wilaya en vue de vulgariser ce dispositif d'aide auprès des chefs de micro-entreprise et les formules proposées pour l'extension de l'activité de base, a souligné M. Seridj.

DJELFA

1,2 milliard de DA mobilisés le transport et la restauration scolaires

Les autorités locales de la wilaya de Djelfa ont mobilisé une enveloppe de plus de 1,2 milliard de DA pour la prise en charge du transport et de la restauration scolaires au titre de la nouvelle année scolaire 2026/2027, lancée lundi, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Selon la même source, cette enveloppe a été destinée aux collectivités locales, avec 1,72 milliard de DA consacrés à la restauration scolaire et 430 millions de DA au transport scolaire, notamment au profit des zones reculées nécessitant ce type d'accompagnement.

Le wali de Djelfa, Djahid Mous, avait indiqué, lors d'une conférence de presse tenue au Collège d'enseignement moyen (CEM) Kacem Tahar du chef lieu de wilaya, où il a donné le coup d'envoi officiel de la rentrée scolaire, que le transport scolaire bénéficiait d'une attention particulière afin d'améliorer les conditions de scolarisation.

Présentant les principaux indicateurs du secteur, il a précisé que le parc de transport scolaire compte plus de 600 bus, auxquels s'ajoutent ceux inclus dans les contrats conclus par les collectivités locales avec des transporteurs privés.

A noter, la nouvelle rentrée scolaire à Djelfa a été marquée par l'ouverture de 16 nouveaux établissements scolaires, dont 10 écoles primaires, cinq CEM et un lycée, ainsi que 18 cantines scolaires.

RELIZANE (SECTEUR DE LA SANTÉ)

Formation d'environ 80 cadres à la gestion du dossier médical électronique

Quelque 80 cadres et professionnels du secteur de la santé de la wilaya de Relizane ont bénéficié récemment d'une session de formation consacrée à la gestion du dossier médical électronique, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la Santé et de la Population (DSP).

Le chargé du dossier de la numérisation à la DSP, Dr Yasser Bouchacha, a indiqué à l'APS que cette formation, étalée sur trois jours et organisée à l'Institut de formation paramédicale de Relizane, a concerné 80 cadres représentant différentes catégories professionnelles, notamment des administrateurs, des infirmiers de santé publique, des médecins généralistes et des médecins spécialistes.

Cette formation vise à renforcer les compétences des professionnels du secteur en matière d'utilisation du dossier médical électronique, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministère de tutelle relatives à la numérisation du secteur de la santé, a-t-on indiqué de même source.

Cette démarche devrait contribuer à améliorer la qualité des services de

santé dispensés aux patients, à renforcer les mécanismes de suivi de leurs dossiers médicaux et à accroître l'efficacité de leur prise en charge.

Le même responsable a ajouté que cette session s'inscrit dans le cadre des efforts visant à qualifier les utilisateurs des établissements et structures de santé de la wilaya et à les accompagner dans le processus de transition progressive des modes de gestion traditionnels vers un système numérique fondé sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à différentes étapes de la prise en charge du patient.

Cette transition concerne notamment l'enregistrement, le traitement, le suivi et la mise à jour des informations médicales, permettant ainsi de disposer de données précises et actualisées sur le parcours de santé des patients pris en charge dans les établissements du secteur à travers la wilaya. Elle contribue également à améliorer la performance des structures de santé et à mieux répondre aux besoins de la population, a précisé le même responsable.

De son côté, le directeur de la Santé de la wilaya, Hicham Allalou, a souligné que "la formation des person-

nels médicaux, paramédicaux et administratifs au dossier médical électronique est de nature à contribuer à l'amélioration des services fournis aux citoyens et à la mise en place d'un mécanisme numérique garantissant un suivi continu et global du patient".

Ce système permet également de "faciliter la circulation des informations médicales liées à la prise en charge sanitaire et leur accès par les professionnels concernés, dans un cadre réglementaire garantissant la continuité des soins et améliorant la coordination entre les différents intervenants", a-t-il ajouté.

L'adoption de ce système contribuera aussi à "éliminer progressivement, ou à réduire, le recours aux dossiers papier, à améliorer la rapidité d'accès aux informations médicales ainsi que leur exactitude", ce qui devrait contribuer à améliorer la qualité de la prise en charge des patients et les performances des établissements de santé de la wilaya, a fait observer M. Allalou.

Illizi : Cinq nouveaux projets pour consolider la formation et optimiser le cadre de vie étudiantin

Le centre universitaire "Amoud Ben Mokhtar" d'Illizi a bénéficié de cinq (5) projets d'investissement dans différents volets du secteur de l'enseignement supérieur, du cadre de vie étudiantin, de la recherche scientifique ainsi que du développement technologique, a-t-on appris mardi auprès de la direction du centre.

Son directeur, Moussa Boubakeur, a indiqué que ces opérations, actuellement en cours de finalisation des formalités administratives au niveau de la commission des marchés, comprennent l'équipement d'une salle d'enseignement hybride et la réalisation de laboratoires de type "FabLab" au profit des étudiants, afin d'accompagner la concrétisation de leurs projets, notamment celles relevant des startups.

Aussi, et en matière d'amélioration des conditions de vie

des étudiants, deux résidences universitaires, à savoir celle de "Ramdani Yamina" et "Amari Omar" ont été réaménagées afin de rehausser la qualité des prestations d'hébergement, de restauration et d'accueil.

Le restaurant de la résidence universitaire "Ramdani Yamina" a, par ailleurs, rouvert ses portes dans un tout nouveau décor, afin de servir d'alternative temporaire dans l'attente de la finalisation des travaux de rénovation de l'ancien restaurant.

Ces opérations s'inscrivent dans la continuité des efforts visant à améliorer les conditions de formation et de vie universitaire ainsi que le renforcement des capacités du centre en matière d'enseignement, de recherche scientifique et d'évolution technologique, a-t-on souligné.

SAÏDA

Session de formation sur l'entrepreneuriat au profit de 20 jeunes

Vingt jeunes, hommes et femmes, ont bénéficié, mardi à Saïda, d'une session de formation consacrée aux fondamentaux de l'entrepreneuriat et à l'utilisation des outils technologiques, à l'initiative du Centre de développement des compétences d'Algérie Télécom à Saïda, indique un communiqué du centre.

Encadrée par M. Mohamed Ghouti, enseignant-chercheur à l'Université "Dr Moulay-Tahar" de Saïda, cette session a porté sur les notions et connaissances fondamentales liées à l'entrepreneuriat, ainsi que sur les moyens de développer des idées et de les transformer en projets réalisables.

D'une durée d'une journée, la formation a également abordé l'importance de l'utilisation des outils technologiques et numériques dans l'analyse des données et l'aide à la prise de décision. Elle vise à renforcer les capacités des jeunes et à les accompagner dans le développement de leurs idées et projets entrepreneuriaux, précise la même source.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à offrir aux jeunes des espaces de formation et de développement des compétences, notamment dans les domaines de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de la transformation numérique. Elle leur permet d'acquérir des connaissances et des outils pratiques susceptibles de les accompagner dans la concrétisation de leurs idées et projets.

La session a également constitué une occasion pour les participants d'échanger avec l'encadreur, de poser leurs questions et de partager leurs points de vue sur les moyens de développer leurs projets et de tirer parti des technologies numériques aux différentes étapes de leur préparation et de leur gestion.

Les participants ont, à cette occasion, pris connaissance du rôle de l'analyse des données dans la prise de décisions liées aux projets, souligne la même source.

TLEMCEN

Lancement du projet "Espace ouvert d'innovation"

L'Association culturelle des activités de jeunes de la commune de Ghazaouet (Tlemcen) a lancé récemment le projet "Espace ouvert d'innovation", dédié à la promotion de la créativité technologique, de l'innovation et de l'entrepreneuriat, a-t-on appris lundi auprès des responsables de cette structure.

Inscrit dans le cadre de la valorisation des compétences des jeunes et de l'occupation utile de leur temps libre, ce projet, hébergé à la Maison de jeunes "Atik-Abdallah" de Ghazaouet, est concrétisé en coordination avec la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) et l'Association culturelle et touristique "Abna El-Akhaouine", a indiqué à l'APS le président de l'association initiatrice et responsable de l'opération, Fodil Benyahia.

L'initiative ambitionne de "transformer cet établissement de jeunes en un pôle d'innovation numérique et une pépinière locale capable d'identifier les talents, de les orienter vers les technologies du futur et d'aider les porteurs d'idées à matérialiser leurs projets", a-t-il précisé.

Étalé sur six mois, le programme cible 50 jeunes des deux sexes, âgés de 15 à 40 ans, parmi lesquels figurent des lycéens, des étudiants universitaires et des diplômés de la formation professionnelle désireux de concevoir des solutions innovantes dans les domaines de la technologie et de l'intelligence artificielle (IA).

Les participants intégreront des ateliers et des clubs spécialisés nouvellement créés, à l'instar du club de programmation, de robotique et d'IA, axé sur l'apprentissage de l'automatisation, des circuits électroniques et du développement d'applications.

Un second atelier sera consacré à la fabrication numérique et aux énergies durables, couvrant la modélisation mécanique, l'impression 3D et le développement de solutions techniques renouvelables, tandis qu'un module spécifique sera dédié à l'entrepreneuriat.

Dès la mi-octobre prochain, des sessions de formation groupées associant des jeunes issus de plusieurs communes limitrophes seront dispensées pour enseigner la méthodologie de maturation d'un projet, de l'idée initiale au prototype fonctionnel, à l'aide des outils de l'IA et de l'impression 3D.

Ce projet sera sanctionné par un concours de 48 heures dédié à la création de prototypes technologiques intelligents. Les cinq meilleures innovations seront sélectionnées et présentées à des opérateurs économiques, des acteurs du secteur et des dispositifs publics d'aide et d'accompagnement à l'emploi, a-t-on souligné de même source.

MÉMOIRE

Tébessa commémore le 71^e anniversaire de la grande bataille d'El Djorf



La wilaya de Tébessa a commémoré, mardi, le 71^e anniversaire de la grande bataille d'El Djorf (22-29 septembre 1955) qui avait vu les moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) infliger de lourdes pertes aux forces coloniales.

Les cérémonies commémoratives se sont déroulées sous la supervision du wali de Tébessa, Ahmed Belhadad, en présence des autorités locales civiles et militaires ainsi que de la famille révolutionnaire.

Une gerbe de fleurs a été déposée, sur le site même de la bataille, dans la région de Djebel El Djorf, dans la commune de Stah Guentis, avant la lecture de la Fatiha du Saint Coran, en hommage aux martyrs de la glorieuse Révolution.

Le secrétaire de wilaya de l'Organi-

sation nationale des Moudjahidine (ONM), Mohamed-Cherif Dhouaïfia, a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, que cette bataille fut "une épopée nationale et une étape historique marquante dans le parcours de la lutte pour l'indépendance menée par des chefs de l'ALN à l'image de Chihani Bachir, Lazhar Cheriet, Abbas Laghrour, Farhi Saâdi, Zine Abbad et El Ouardi Guettal qui ont donné à l'occupant une leçon de sacrifice, de courage et de bravoure".

M. Dhouaïfia a ajouté que malgré la difficulté du terrain dans cette région fortement escarpée, les moudjahidine dont le nombre ne dépassait pas les 400, sont parvenus à remporter une victoire retentissante sur un ennemi qui avait mobilisé 40.000 hommes lourdement

armés et soutenus par les blindés et l'aviation.

Il a relevé que cette victoire avait joué un rôle dans le renforcement de la cause algérienne sur la scène internationale, en contribuant notamment à son inscription à l'ordre du jour de la Conférence de Bandung, tenue en Indonésie en 1955, ainsi qu'au soutien moral des moudjahidines.

Notons qu'à l'occasion de cette commémoration, une fresque érigée à la mémoire des martyrs de la région a été inaugurée au centre de la commune de Stah Guentis, avant que le wali ne donne le coup d'envoi d'un projet portant sur la construction d'une route de 25 km reliant les zones de et Kiber et d'Oum Khaled à la commune de Thlidjen.

Boumerdès : Production de près de 40.000 quintaux de céréales

La wilaya de Boumerdès a enregistré, au titre de la campagne moisson-battage de l'année en cours, une production de près de 40.000 quintaux de céréales (toutes variétés confondues), soit un volume quasi-identique à celui enregistré la saison écoulée, a indiqué mardi la Direction des services agricoles (DSA).

Le rendement moyen à l'hectare a été estimé à 20 quintaux, tandis que ce niveau a été dépassé dans certaines exploitations, à l'instar de la ferme des Issers, où le rendement des différentes variétés de céréales a atteint 44 quintaux/ha, et de Tidjelabine, qui a enregistré un rendement de 45 quintaux de blé tendre/ha, a indiqué, à l'APS, la cheffe du service de production et d'appui technique auprès de la DSA, Nabila Zaoui.

Elle a ajouté que la production céréalière, dont la récolte s'est achevée cette saison avant la date fixée, se répartit à raison de près de 30.000 quintaux de blé dur, de plus de 9.200 quintaux de blé tendre, de près de 500 quintaux d'orge et de 90 quintaux d'avoine.

La même responsable a souligné les conditions climatiques favorables ayant marqué cette campagne, outre

la disponibilité et la bonne utilisation des engrais, ainsi que la mise à disposition des agriculteurs d'un nombre suffisant de nouvelles moissonneuses.

Mme Zaoui a également rappelé les mécanismes mis en place par l'Etat pour encourager la production céréalière, notamment le crédit "R'fig" et la garantie de l'achat de la production par l'Etat à des prix compétitifs. Elle a, par ailleurs, fait état d'une augmentation de la superficie consacrée aux céréales, passée de 2.112 hectares la saison écoulée à 2.207 hectares actuellement. Par ailleurs, la responsable a fait savoir que 38.000 quintaux de cette production avaient été collectés au niveau de la Coopérative des céréales et des légumineuses secs (CCLS) de Draâ Ben Khedda (Tizi-Ouzou) et de ses annexes de Baghlija et de Thénia, précisant que l'opération de collecte du reste de la production se poursuivait.

Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour les opérations de moisson et de collecte, notamment 19 moissonneuses-batteuses, dont huit (8) relevant de la CCLS de Tizi-Ouzou, ainsi que 195 tracteurs, selon la même source.

TITRE EN TIR SPORTIF AUX JEUX ASIATIQUES**Doublé inédit pour Nasser Al-Attiah, après le Dakar**

Doublé inédit pour le Qatarien Nasser Al-Attiah: après avoir remporté en début d'année le Rallye Dakar, il a décroché mercredi la médaille d'or par équipes en tir sportif aux Jeux asiatiques, à Nagoya.

Le pilote de 55 ans faisait partie de l'équipe qatarienne de skeet qui s'est imposée devant le Koweït et l'Inde.

Après son 6e Dakar, Al-Attiah a remporté au Japon son troisième titre en tir, après deux précédentes médailles d'or en 2002 et 2010 dans l'épreuve par équipes. C'est sa sixième médaille au total aux Jeux asiatiques.

Le Qatarien avait également décroché la médaille de bronze en individuel dans l'épreuve de skeet aux Jeux olympiques de Londres en 2012.

Avec son copilote belge Fabian Lurquin, il avait remporté mi-janvier sur sa Dacia Sandrider son 6e Dakar, l'emblématique rallye-raid sur lequel il compte 50 victoires d'étapes, comme le Français Stéphane Peterhansel et le Finlandais Ari Vatanen.

AFP

CHAMPIONNAT D'ITALIE**L'Inter arrache le nul à Rome dans le choc des leaders**

« L'Inter Milan, champion d'Italie en titre, est allé arracher samedi le nul (2-2) sur la pelouse de la Roma après avoir été mené 2-0, dans le sommet de la 5e journée entre les deux leaders du championnat. Un doublé du champion du monde argentin 2022 Lautaro Martinez en deuxième période (46e, 79e) a répondu à un doublé de l'international français Manu Koné avant la pause (6e, 37e), pour ponctuer un match très spectaculaire et à très haute intensité. Les deux équipes, qui avaient remporté leurs quatre premiers matches, restent co-leaders avec 13 pts.

R.S

HALTÉROPHILIE**La Nord-Coréenne Ri Song Gum bat trois records du monde en -49 kg**

L'haltérophile nord-coréenne Ri Song Gum a remporté la médaille d'or des Jeux asiatiques chez les moins de 49 kilos en battant les trois records du monde de la catégorie, hier mercredi à Nagoya. A l'arraché, la Nord-Coréenne a soulevé 94 kilos, battant la précédente marque d'un kilo.

Et à l'épaulé-jeté, elle a récidivé, à deux reprises même: le record du monde était à 115 kilos et la jeune femme de 28 ans a soulevé deux barres de 116 et de 121 kilos. Son total de 215 kilos efface le précédent record du monde de 7 kilos.

Avec cette médaille d'or, la première pour la Corée du Nord à Nagoya, Ri Song Gum devient également la première femme à gagner trois titres consécutifs aux Jeux asiatiques. Trois hommes avaient déjà réussi cet exploit, l'Iranien Mohammad Nassiri (1966-74), le Sud-Coréen Kim

Tae-hyun (1990-98) et l'Iranien Behdad Salimi (2010-2018).

La jeune femme, du haut de ses 1,40 m, a versé quelques larmes sur le podium lors de l'hymne nord-coréen.

« Si j'ai remporté cette médaille d'or, c'est grâce au soutien de mon pays natal, les gens avaient de grandes attentes à mon égard », a-t-elle déclaré aux journalistes. Depuis le 1er août, la Fédération internationale d'haltérophilie a mis en place de nouvelles catégories de poids en vue des prochains Jeux olympiques et elle a remis à zéro tous ses records du monde. Si un athlète bat la nouvelle marque de référence mondiale, il est considéré comme ayant établi un nouveau record du monde. Ri Song Gum n'a jamais participé aux JO: la Corée du Nord était absente des Jeux de Tokyo en 2021 en raison du Covid-19, et le pays ne s'est pas qualifié en haltérophilie

pour ceux de Paris en 2024.

Et à Los Angeles en 2028 il n'y aura pas de catégorie des moins de 49 kilos car la compétition a été réduite à six catégories de poids, tant chez les hommes que chez les femmes.

Ainsi, interrogée pour savoir si elle envisagerait de passer dans la catégorie supérieure des 53 kilos, la catégorie féminine la plus légère permettant de viser l'or olympique, Ri Song Gum a répondu: « oui ». Mercredi, l'Indienne Mirabai Chanu, médaille d'argent aux Jeux olympiques de Tokyo en 2021, a pris la 2e place, avec un total de 198 kilos (87+111), devant l'Indonésienne Diana Tri Wijayana (191 kilos, 88+103).

AFP

Basket : Nicolas Batum met fin à une carrière exceptionnelle

Nicolas Batum a annoncé la fin de sa carrière de basketteur à l'âge de 37 ans. Double vice-champion olympique avec l'équipe de France, en 2021 à Tokyo puis en 2024 à Paris, l'ancien capitaine des Bleus quitte les parquets après 18 saisons passées en NBA et près de deux décennies au service de la sélection française.

Le joueur originaire de Lisieux, en Normandie, a officialisé sa décision dans une vidéo publiée sur Instagram, tournée en partie avec son fils à Pont-l'Évêque. « Papa a fini de jouer au basket », y annonce-t-il, avant de revenir sur ses « 18 ans en NBA » et ses « 15 ans en équipe de France ».

« J'ai décidé d'arrêter le basket car j'ai envie de rentrer à la maison (...) et de laisser ma place aux autres. J'ai fait mon temps. Quand on a fait autant de basket que moi, il faut savoir s'arrêter à un moment donné », explique-t-il. Le choix de publier cette vidéo le 21 septembre n'est pas anodin. Cette date correspond à l'anniversaire du décès de son père, disparu à l'âge de 31 ans après une rupture d'anévrisme alors qu'il disputait un match, sous les yeux de son fils âgé de deux ans et demi.

Plus de 1 200 matches en NBA

Formé à Pont-l'Évêque avant de se révéler au Mans en Pro A, Nicolas Batum a traversé l'Atlantique à seulement

19 ans. Sélectionné en 25e position de la draft NBA en 2008, il a porté successivement les maillots des Portland Trail Blazers, des Charlotte Hornets, des Philadelphia 76ers et des Los Angeles Clippers.

Au total, il aura disputé plus de 1 200 matches en NBA, intégrant en 2023 le cercle très fermé des joueurs ayant franchi la barre des 1 000 rencontres de saison régulière. Il rejoint ainsi notamment deux autres figures du basket français, Tony Parker et Boris Diaw.

Son premier club NBA, Portland, lui a rendu hommage après l'annonce de sa retraite, saluant une « légende des Blazers » et se disant honoré d'avoir constitué le « premier chapitre » de sa carrière américaine.

Batum a également connu très tôt les exigences de la NBA et la médiatisation qui accompagne ses stars. « À 19 ans, j'étais déjà sous le feu des projecteurs », racontait-il en 2013. Il expliquait alors devoir s'entourer pour « garder les pieds sur terre » face à un environnement où la notoriété peut rapidement prendre une place considérable.

Deux finales olympiques avec les Bleus

Avec l'équipe de France, Nicolas Batum aura marqué toute une génération. Appelé chez les jeunes dès 2004, il a connu 177 sélections avec les Bleus et participé à de nombreuses campagnes internationales.

Son moment le plus marquant reste sans doute sa demi-finale des Jeux de Tokyo en 2021. Dans les dernières secondes du match face à la Slovaquie, il avait réalisé un contre décisif sur Klemen Prepelic, permettant à la France de s'imposer 90-89 et de se qualifier pour la finale. Après une Coupe du monde 2023 décevante, Batum avait choisi de prolonger l'aventure avec les Bleus pour une dernière compétition lors des Jeux de Paris 2024. La France avait alors atteint une nouvelle fois la finale olympique, confirmant la place du joueur parmi les cadres de la sélection.

Champion d'Europe en 2013, Batum a également décroché deux médailles de bronze aux Mondiaux, en 2014 et 2019. Son palmarès international témoigne d'une longue présence au plus haut niveau.

Au-delà des résultats, l'ancien capitaine des Bleus retient surtout une aventure humaine commencée vingt ans plus tôt. « Avec les Bleus, j'ai beaucoup de souvenirs », confiait-il avant les Jeux de Paris. « J'ai vécu des matches de folie, j'en ai perdu, j'en ai gagné, et j'ai pleuré en bien, en mal, tout ce que l'on peut imaginer. »

Après l'annonce de sa retraite, Tony Parker, avec qui Batum a partagé une grande partie de ses années en sélection, lui a adressé un message simple: « Félicitations pour ta carrière, lil bro. »

R.S

FOOT/ CAN-2027

Coup d'envoi des qualifications pour une édition historique en Afrique de l'Est

Les qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027 de football débiteront jeudi avec les premières rencontres de la phase de groupes, mettant aux prises 48 sélections africaines en quête d'une place pour la phase finale, prévue du 19 juin au 17 juillet 2027 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

Au total, 24 rencontres seront disputées du 24 au 26 septembre dans le cadre de la première journée des éliminatoires, avant la deuxième journée programmée jusqu'au 6 octobre.

Plusieurs affiches retiendront particulièrement l'attention dès cette entame. La Côte d'Ivoire accueillera notamment le Ghana jeudi à Bouaké dans un duel entre deux anciennes nations championnes d'Afrique. L'Algérie recevra, de son côté, la Zambie vendredi soir à Tizi-Ouzou. L'Egypte, sept fois championne d'Afrique, entamera également sa campagne vendredi à domicile face à l'Angola. Le Sénégal recevra le Mozambique, alors que le Nigeria sera opposé à Madagascar, sans son attaquant Victor Osimhen, forfait pour les deux premières journées en raison d'une blessure musculaire.

La première journée sera également marquée par les débuts de plusieurs sélectionneurs à la tête de leurs équipes. La sélection algérienne sera désormais dirigée par Brahim Hemdani qui a succédé au Bosnien Vladimir Petkovic. La Côte d'Ivoire entame un nouveau cycle sous la conduite du Français Hervé Renard de retour à la tête des Eléphants ivoiriens, tandis que le Gabon sera dirigé par Sébastien Migné. La Tunisie a confié pour sa part sa barre technique à l'ancien international Moïse Chaabani.

En Afrique du Sud, Pitso Mosimane fera son retour sur le



banc des Bafana Bafana pour un troisième mandat à l'occasion de la réception de la Guinée samedi. La rencontre mettra notamment aux prises la sélection sud-africaine avec une équipe guinéenne emmenée par l'attaquant de Borussia Dortmund Serhou Guirassy. Les 48 sélections engagées ont été réparties en 12 groupes de quatre équipes. Dans la formule générale, les deux premières de chaque groupe décrocheront leur billet pour la phase finale. Une particularité concerne tou-

tefois les groupes D, H et L, où figurent respectivement les trois pays co-organisateurs, déjà qualifiés d'office. Dans ces poules, une seule équipe parmi les autres sélections pourra obtenir sa qualification pour la phase finale. Le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda s'apprêtent ainsi à accueillir une édition inédite de la CAN, la première organisée conjointement par trois pays. La compétition fera également son retour en Afrique de l'Est, une région qui n'avait plus ac-

cueilli la phase finale depuis l'édition organisée par l'Éthiopie en 1976.

Après les deux premières journées de septembre-octobre, les éliminatoires reprendront en novembre, avant les deux dernières journées prévues du 22 au 30 mars 2027.

Baptisée "PAMOJA", qui signifie "Ensemble" en swahili, l'édition 2027 de la CAN doit réunir 24 équipes pour sa phase finale au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST - 1RE J)

Match perdu sur tapis vert pour le RC Arbaâ suite à son forfait face au GC Mascara

La commission de l'organisation sportive de la Ligue nationale du football amateur (LNFA) a donné match perdu au RC Arbaâ, suite à son forfait contre le GC Mascara, dans le cadre de la première journée du championnat de Ligue 2 (Groupe Centre-Ouest).

"Après examen de la feuille de match et du rapport de l'arbitre, la commission a décidé, en application des dispositions de l'article 41 du Code du football amateur, d'infliger au Raed Chabab d'El Arbaâ les sanctions suivantes : perte du match par pénalité, sur le score de 3 à 0, assortie d'une amende de 100.000 DA", a indiqué la Ligue nationale du football amateur dans un communiqué.

Lors de la première journée inaugurale du championnat de Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Ouest), le RC Kouba, l'USM El Harrach, le WA Tlemcen, l'USM Blida, le NA Hussein-Dey et l'IRBMS Beniati ont tous réussi leur entrée en lice.

MC Saïda - WA Mostaganem 2-2 ES Mostaganem - USM Blida 1-2 IRBMS Beniati - MC El-Bayadh 1-0 GC Mascara - RC Arbaâ 3-0 ESM Koléa - RC Kouba 0-3 NA Hussein-Dey - JS Taghit 1-0 WA Tlemcen - JSM Tiaret 2-1 USM El Harrach - ASM Oran 1-0 Classement : Pts J 1. RC Kouba 3 1 --, GC Mascara 3 1 --, USM El Harrach 3 1 --, WA Tlemcen 3 1 --, USM Blida 3 1 --, NA Hussein-Dey 3 1 --, IRBMS Beniati 3 1 8. MC Saïda 1 1 --, WA Mostaganem 1 1 10. ES Mostaganem 0 1 --, MC El-Bayadh 0 1 --, JS Taghit 0 1 --, JSM Tiaret 0 1 --, ASM Oran 0 1 --, ESM Koléa 0 1 --, RC Arbaâ 0 1.

JUDO / MONDIAUX INDIVIDUELS 2026

La sélection algérienne en stage de préparation à Tachkent

La sélection algérienne (messieurs/dames) de judo, forte de quatre athlètes, a embarqué mardi matin pour Tachkent (Ouzbékistan), où elle doit effectuer un dernier stage de préparation, en prévision des championnats du monde individuels de 2026, prévus du 4 au 10 octobre à Bakou (Azerbaïdjan).

Les judokas retenus pour ce rendez-vous planétaire sont : Kais Moudetere (-66 kg), Dris Messaoud Redouane (-73 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Yasmine Djellab (-63 kg) chez les dames.

Leur stage s'étendra jusqu'au 2 octobre, sous la direction du coach national Ikhène Abdessemed Mazari, avec l'objectif d'apporter les derniers réglages à leur préparation, avant l'entrée en lice dans la compétition. Moudetere sera le premier judoka algérien à monter sur le Tatami aux Mondiaux individuels de Bakou le 5 octobre. Puis ce sera au tour de Dris Messaoud d'effectuer son entrée en lice le lendemain, 6 octobre.

Yasmine Djellab s'engagera le 7 octobre, alors que Lili devra attendre le dernier jour de la compétition, soit le 10 octobre, pour monter sur le Tatami.

D'après les organisateurs, un total de 451 judokas (237 messieurs et 214 dames), représentant 71 pays, de cinq continents, ont déjà confirmé leur participation à cet important événement planétaire.

Avec 18 athlètes engagés, la Corée du sud, la Russie, la Mongolie et le Japon seront les pays les mieux représentés dans ces Mondiaux 2026, devant la France, les États-Unis et l'Ouzbékistan, avec 17 judokas chacun. Outre l'Algérie, plusieurs autres pays africains seront présents à ce rendez-vous, notamment, la Tunisie, l'Égypte, l'Afrique du sud, le Botswana, le Burundi, le Cameroun, la Gambie, la Guinée, le Mali, le Niger, Maurice et Madagascar. Les athlètes seront fixés sur leurs adversaires respectifs au premier tour dans la soirée du 3 octobre, à l'issue du tirage au sort qui sera effectué sur place par les organisateurs.

R.S

QUALIFICATIONS CAN-2027/ GR:I -1RE J :

Algérie-Zambie, premier test sous la direction de Hemdani

L'équipe nationale de football entamera sa campagne de qualification pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, en accueillant la Zambie, demain soir au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (20h00), pour le compte de la première journée du groupe I. Cette rencontre marquera le début d'une nouvelle ère pour les Verts, désormais dirigés par Brahim Hemdani, nommé sélectionneur national quelques semaines après la séparation à l'amiable entre la Fédération algérienne (FAF) et le Bosnien Vladimir Petkovic. Le technicien algérien, qui dirige depuis lundi son premier rassemblement à la tête de la sélection nationale, est épaulé par Anthar Yahia au poste d'entraîneur adjoint, tandis que Nacereddine Berama et Nacer Daineche occupent respectivement les fonctions d'entraîneur des gardiens et de préparateur physique.

Les coéquipiers de l'attaquant Mohamed Amine Amoura, prêt cet été à l'OGC Nice (France), ont entamé lundi leur préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avec un groupe de 26 joueurs. Le stage a toutefois été marqué par le forfait du milieu de terrain Nabil Bentaleb, blessé avec Lille OSC dimanche lors du déplacement à Nice (2-

1). Pour le remplacer, Hemdani a fait appel pour la première fois à Adil Bourabââ (21 ans), jeune milieu de terrain du Mans FC.

Pour cette première sortie, le nouveau sélectionneur a procédé à plusieurs changements dans son groupe, notamment avec les absences de Houssein Aouar et Ramiz Zerrouki, alors que Riyad Mahrez et Aïssa Mandi ont mis un terme à leur carrière internationale, à l'issue de la Coupe du monde 2026.

"L'objectif, c'est d'aller à la CAN avec une équipe ambitieuse, mais avant cela, on doit faire en sorte de nous qualifier pour pouvoir avoir cette ambition. Chaque chose en son temps. Il y a deux matches qui arrivent, on doit d'abord bien gérer ces deux premières rencontres", a déclaré Hemdani, lors de sa première conférence de presse, tenue jeudi dernier au stade Nelson Mandela de Baraki. Face à eux, la Zambie, 90e au dernier classement de la FIFA, se présentera avec l'ambition de jouer pleinement ses chances. Son sélectionneur George Lwandamina a affiché ses intentions à l'approche de ce rendez-vous, tout en soulignant le respect accordé à l'ensemble des équipes du groupe.

"Nous avons déjà été tirés au sort avec

l'Algérie. Nous la respectons. Nous ne pouvons pas dire que nous ne jouerons pas. Nous allons jouer comme toujours pour gagner. Nous savons ce qui nous attend. Nous respectons toutes les équipes du groupe", a déclaré le technicien zambien.

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un quatuor arbitral congolais pour diriger cette rencontre, conduit par Malala Kabanga Yannick, assisté de ses compatriotes Kola Archange Matalalata et Mwengesayi Jospin Mumbere. Le rôle de quatrième arbitre a été confié à Masangune Louis Mwamba. Cette confrontation constituera ainsi un premier rendez-vous important pour Hemdani et son staff, appelés à lancer dans les meilleures conditions cette nouvelle campagne continentale. Les Verts devront ensuite effectuer un déplacement au Burundi, le mardi 29 septembre à 14h00, pour le compte de la deuxième journée. Dans l'autre rencontre du groupe I programmée vendredi, le Togo recevra le Burundi à Lomé à partir de 17h00. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour la phase finale, prévue du 19 juin au 17 juillet 2027 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

R.S

PAKISTAN

Six terroristes tués lors d'une opération de sécurité dans le sud-ouest

Six terroristes ont été tués lors d'une opération de sécurité menée dans la province du Balouchistan, dans le sud-ouest du Pakistan, a rapporté mardi Radio Pakistan.

L'opération a été menée à Saran Tangi, une localité du district de Quetta, sur la base de rapports des services de renseignement faisant état de la présence de terroristes, selon un communiqué officiel cité par Radio Pakistan. Une importante cache d'armes et de munitions a également été saisie auprès des terroristes tués, a-t-elle ajouté. Les forces de sécurité poursuivent leurs opérations dans la région contre les terroristes. Le Premier ministre, Shehbaz Sharif, a affirmé que toute tentative visant à porter atteinte à la paix, à la sécurité et au développement du Pakistan serait contrée avec toute la fermeté nécessaire, et que les opérations menées par les forces de sécurité et les services chargés de l'application de la loi se poursuivraient.

RDC

A Kinshasa, les soutiens du président défilent en masse

En République démocratique du Congo, le camp du pouvoir a organisé plusieurs marches à travers le pays, mardi 22 septembre. Le mot d'ordre était de soutenir le projet de modification de la Constitution. À Kinshasa, la mobilisation a commencé devant le siège du parti présidentiel. Une foule dense, nombreuse et majoritairement habillée en blanc : les militants et sympathisants du pouvoir ont répondu présent à l'appel du parti présidentiel, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), ce mardi 22 septembre. Dans une ambiance festive, ils ont défilé le long du boulevard Lumumba avant de remonter le boulevard Triomphal jusqu'au stade de Martyrs pour soutenir la politique du chef de l'État et le projet de changement de Constitution qui ouvrirait la voie à un troisième mandat de Félix Tshisekedi. « Le moment est venu de changer cette Constitution », a d'ailleurs lancé aux manifestants Augustin Kabuya, le secrétaire général de l'UDPS, en lingala. Pour certains, l'objectif était aussi de rappeler qu'une partie du pays vit toujours sous occupation. « Je suis venu pour dire non à l'agression rwandaise et soutenir la vision du chef de l'État pour y mettre fin. Vous avez vu combien de voyages diplomatiques il a effectué pour remédier à cette situation ? », affirme par exemple Beni, croisé dans le cortège.

GROUPE DE COOPÉRATION RÉGIONALE C8

La Hongrie décline la proposition ukrainienne de participation

Vendredi 18 septembre, le président ukrainien Volodymyr Zelensky avait inauguré le premier sommet regroupant huit pays des Carpates. Une initiative de Kiev pour renforcer ses liens économiques avec ses voisins. Ce nouveau format devait regrouper l'Ukraine, la Roumanie, la Serbie, la Pologne, la Slovaquie, la République tchèque, l'Autriche et la Hongrie.

Mais, ce mardi, le ministre hongrois des Affaires étrangères a précisé dans une déclaration « ne pas être membre de l'initiative », tout en « suivant de près sa mise en place comme son évolution ». « La Hongrie n'a pas signé la déclaration adoptée lors du forum », suivie par un chargé d'affaires de l'ambassade, a expliqué le ministère. Le chef de la diplomatie ukrainienne, Andrii Sybiga, s'est dit lundi soir « surpris par les déclarations inutilement conflictuelles

du Premier ministre hongrois à l'égard de l'Ukraine ». Les raisons d'un rejet par Budapest de la proposition ukrainienne « demeurent inconnues », a-t-il dit sur X, ajoutant que « bien que Viktor Orban soit parti, il semble que ses politiques d'obstruction et d'isolationnisme continuent de prospérer ».

Ce à quoi lui a répondu, sur X, le Premier ministre hongrois Peter Magyar : « Prétendre qu'un pays souverain fait partie d'une coopération internationale (Intégration des Carpates) sans consultation préalable ni consentement du pays concerné est tout à fait inacceptable. »

Tout en faisant partie de l'Union européenne (UE) et de l'Otan, la Hongrie avait renforcé ses liens avec la Russie après l'invasion de l'Ukraine, sous l'impulsion de son Premier ministre Viktor Orban.

AFRIQUE DU SUD

11 morts dans une fusillade à Durban

Onze personnes ont été tuées par deux assaillants qui ont attaqué une maison à Durban, dans l'est de l'Afrique du Sud, a annoncé hier mercredi le Premier ministre de la province du KwaZulu-Natal, Thamsanqa Ntuli.

« Les victimes, dont une femme enceinte, étaient rassemblées dans une maison peu avant 23H00 (21H00 GMT mardi) quand des assaillants armés ont fait irruption sur les lieux et ont ouvert le feu », a-t-il dit à des médias, ajoutant que deux personnes avaient survécu à l'attaque.

Le mobile de l'attaque n'était pas connu dans l'immédiat. Selon la chaîne de télévision locale eNCA, les assaillants avaient contraint toutes les personnes présentes à se regrouper dans une pièce avant d'ouvrir le feu. Ils auraient également incendié une voiture appartenant à l'une des victimes.

Guinée équatoriale

Une coalition d'opposants classée comme « groupe terroriste »

Le parquet général de Guinée équatoriale a déclaré lundi 21 septembre « groupe terroriste » la Coalition des opposants politiques en exil (Cored). La justice équato-guinéenne a même annoncé des récompenses financières pour leur « rapatriement ». Dans le viseur, des responsables de 13 partis politiques et associations, critiques envers les autorités de Malabo. Ces opposants équato-guinéens vivent pour la majorité en exil dans divers pays européens, notamment en France, en Espagne et au Royaume-Uni. Dans une résolution lue devant la presse lundi, le procureur général Anatolio Nzang Nguema Mangue a annoncé la mise en place de récompenses financières allant jusqu'à 1,5 million d'euros pour « les personnes, institutions ou gouvernements engagés dans la lutte contre le terrorisme qui pourraient faire rapatrier » en Guinée équatoriale les cadres de la Cored. Le chef de file de cette coalition, Salomon Abeso Ndong, figure tout en haut de la liste. vivant aujourd'hui à Londres, il avait été désigné comme le principal commanditaire d'un coup d'État que le régime équato-guinéen dit avoir déjoué en 2017. Pour son seul rapatriement, les autorités sont prêtes à payer jusqu'à 1,5 million d'euros, soit environ 1 milliard de francs CFA. Douze autres noms figurent sur cette liste, avec des récompenses là aussi élevées, allant de 700 000 à un million d'euros.

PROGRAMME NUCLÉAIRE NORD-CORÉEN

Séoul propose un simple « gel » contre un allègement des sanctions

Une petite phrase en apparence, mais une rupture majeure : le président sud-coréen Lee Jae-myung a appelé lundi 21 septembre, dans le New York Times et auprès de l'Associated Press, les États-Unis à demander un « gel » du programme nucléaire nord-coréen, et non plus sa suppression.

Depuis des décennies, Séoul, Washington et Tokyo réclament la « dénucléarisation complète de la Corée du Nord ». Une formule de plus en plus décriée alors que Pyongyang possède désormais un impressionnant arsenal balistique et semble fermé à toute négociation.

Lee Jae-myung propose donc une autre approche : un arrêt du programme d'armement en échange d'un allègement des sanctions du Conseil de sécurité. Cette rupture avec la ligne historique repose sur un triple constat : les sanctions ne sont pas efficaces, la Corée du Nord

n'est plus aussi isolée qu'auparavant grâce au soutien russe et chinois, et son arsenal balistique ne cesse de croître.

Lee Jae-myung propose d'abord un gel du programme nucléaire, puis un dialogue global qui aboutirait à un traité de paix sur la péninsule. Dans cette configuration, la Corée du Nord pourrait alors renoncer à l'arme atomique comme seule garantie de sa sécurité. Les conservateurs jugent cette solution utopique, estimant qu'elle permettrait à Pyongyang de se retirer à tout moment des discussions sans concession majeure. Mais Lee Jae-myung estime que le temps presse : « Quand la Corée du Nord aura assez d'armes nucléaires pour assurer sa survie, alors elle commencera à les exporter », alerte le président sud-coréen, ajoutant que cela serait « réellement dangereux ».

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

L'UA appelle à renforcer le rôle de l'Afrique dans la gouvernance mondiale

L'Union africaine (UA) a appelé à renforcer le rôle et la représentation de l'Afrique dans la gouvernance mondiale, tout en mettant l'accent sur le renforcement du multilatéralisme, la paix et la sécurité, le développement durable et la coopération internationale.



Cette position a été au centre des consultations menées mardi par le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, avec plusieurs responsables internationaux, en marge des travaux de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. M. Youssouf a notamment souligné l'importance d'une réforme des institutions de la gouvernance mondiale, avec une représentation africaine accrue dans les instances internationales de décision, notamment au Conseil de sécurité de l'ONU.

Dans le domaine de la paix et de la sécurité, le président de la Commission de l'UA a mis l'accent sur la nécessité de disposer d'un fi-

nancement durable et prévisible des opérations africaines de soutien à la paix. Sur la question migratoire, M. Youssouf a insisté sur l'importance de la gouvernance des migrations, de la protection des droits des migrants et de la mise en place de voies légales de migration. Il a également souligné le rôle de la diaspora africaine dans le développement du continent et l'importance de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) pour faciliter la circulation des compétences et de la main-d'œuvre à travers le continent.

Avec ses partenaires européens, l'UA a également mis l'accent sur la consolidation de la coopération dans les domaines de la gouver-

nance, de la démocratie, de l'Etat de droit, des droits humains et du changement climatique, ainsi que sur la nécessité de renforcer la coopération régionale en faveur du multilatéralisme à travers des réformes significatives. Les consultations menées à New York illustrent ainsi la volonté de l'UA de faire avancer les priorités africaines au sein du système multilatéral, en mettant notamment l'accent sur une représentation accrue du continent dans les mécanismes de décision internationaux, le renforcement des capacités africaines en matière de paix et de sécurité et la consolidation des partenariats internationaux.

DANS SON DISCOURS D'ADIEU

Antonio Guterres prône un Conseil de sécurité ouvert à l'Afrique

L'actuel secrétaire général de l'ONU, dont le mandat se termine à la fin de l'année, a prononcé son dernier discours d'ouverture de l'Assemblée générale des Nations unies, mardi 22 septembre. Une intervention dans laquelle Antonio Guterres a défendu la vision d'un monde plus égalitaire, suggérant entre autres aux dirigeants du monde entier de réformer le Conseil de sécurité pour offrir à l'Afrique une place permanente à sa table. Dans son tout dernier discours d'ouverture de l'Assemblée générale de l'ONU, Antonio Guterres est longtemps revenu, mardi 22 septembre, sur le manque de réforme des institutions onusiennes, à commencer par le Conseil de sécurité qui gravite toujours autour des pays qui ont gagné la Seconde Guerre mondiale.

Or, 80 ans plus tard, cette structuration n'a plus du tout la même légitimité qu'alors, ni l'efficacité que réclame la gestion des crises d'aujourd'hui.

« Le monde a fondamentalement changé depuis [la fin de la Seconde Guerre mondiale], mais ce changement est loin d'être reflété au Conseil de sécurité. L'exemple le plus flagrant en est l'Afrique : quand l'ONU a été créée, la plupart des pays africains vivaient encore sous le joug colonial », a notamment expliqué le secrétaire général de l'organisation avant de poursuivre : « Or aujourd'hui, l'Afrique [dont les pays sont devenus indépendants, NDLR] n'a pas de siège permanent au Conseil. Un Conseil de sécurité du XXIe siècle sans représentation permanente de l'Afrique est injuste et indéfendable. Cela doit changer. » A la tribune, Antonio Guterres a également donné un autre conseil aux dirigeants du monde entier : celui d'une nécessaire réforme de l'architecture financière internationale et d'un allègement des dettes pour plus d'efficacité et de justice.

GHAZA

Plusieurs Palestiniens tués dans de nouvelles frappes sionistes

Deux Palestiniens ont été tués et plusieurs autres blessés mercredi dans une frappe israélienne ayant visé un véhicule civil à Khan Younés, dans le sud de la bande de Gaza. Deux autres Palestiniens ont également succombé à leurs blessures : l'un dans le nord de la ville mardi soir, l'autre, une femme, après avoir été touchée par des tirs des forces israéliennes dans le camp de réfugiés de Bureij, dans le centre de l'enclave. Ces nouvelles victimes s'inscrivent dans le cadre des violations quotidiennes du cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre 2025. Plus tôt, une source médicale avait fait état de la mort d'un Palestinien et de plusieurs blessés, dont certains grièvement, dans une frappe menée par un drone israélien contre un véhicule civil sur la rue Al-Rachid, dans le secteur d'Al-Mawasi, à l'ouest de Khan Younés.

Des témoins ont confirmé qu'une frappe israélienne, effectuée à l'aide d'au moins un missile, avait ciblé un véhicule civil au niveau du carrefour d'Asdaa, très fréquenté, sur la rue Al-Rachid. L'attaque a fait un mort et plusieurs blessés.

Une autre victime a succombé par la suite à ses graves blessures provoquées par cette frappe. Par ailleurs, une source médicale de l'hôpital Nasser a indiqué, mercredi à l'aube, que le jeune Yahya Abou Samour, âgé de 24 ans, avait succombé à ses blessures après avoir été touché par une balle tirée par l'armée israélienne dans le secteur d'Al-Satar al-Gharbi, au nord de Khan Younés, mardi soir. Dans le même temps, des sources locales ont rapporté que l'armée israélienne avait procédé à de violentes opérations de démolition visant des bâtiments et des habitations palestiniennes dans les zones où ses forces sont déployées à l'est de Khan Younés. Ces opérations se sont accompagnées de tirs nourris effectués par des véhicules militaires dans les environs.

Dans le nord de la bande de Gaza, des témoins ont également fait état de tirs d'artillerie israéliens en direction de secteurs situés à l'est de la ville de Gaza.

YÉMEN

Les Houthis menacent les intérêts américains en cas d'intervention

Un haut conseiller militaire du mouvement houthi a averti les États-Unis que leurs intérêts dans la région pourraient devenir des cibles en cas d'intervention militaire aux côtés de l'Arabie saoudite ou de tentative de contrôle du détroit de Bab el-Mandeb, actuellement sous le contrôle des Houthis. Dans un entretien accordé mardi à l'Agence France-Presse (AFP) à Sanaa, le général de brigade Abed Mohammed Al-Thour, conseiller auprès du ministre de la Défense relevant des Houthis, a déclaré que toute intervention américaine en soutien à Riyad entraînerait des représailles contre les intérêts américains dans la région.

« Si les États-Unis prennent le risque de soutenir l'Arabie saoudite par des frappes aériennes ou un appui aérien, nous considérerons tous leurs intérêts dans notre environnement comme des cibles », a-t-il affirmé, ajoutant qu'aucune installation ne serait épargnée, qu'elle se trouve en Arabie saoudite, en mer Rouge, dans le golfe d'Aden, en mer d'Arabie ou dans l'océan Indien. Le responsable houthi a également mis en garde Washington contre toute intervention militaire visant le détroit de Bab el-Man-

deb. « Si les États-Unis osent intervenir militairement avec leurs flottes ou tentent de prendre le contrôle de Bab el-Mandeb, ce détroit constitue une ligne rouge », a-t-il déclaré.

Selon lui, les Houthis seraient prêts à interrompre totalement la navigation dans le détroit en cas d'intervention américaine. « Nous le fermerons au monde entier si la communauté internationale soutient les États-Unis », a-t-il ajouté.

ESCALADE ENTRE LES HOUTHIS ET RIYAD

Le Yémen connaît depuis juillet une nouvelle phase d'escalade entre les Houthis, soutenus par l'Iran, et les forces gouvernementales appuyées par l'Arabie saoudite. Les Houthis accusent Riyad de mener des frappes contre les zones qu'ils contrôlent au Yémen et ont, en retour, ciblé le territoire saoudien au moyen de drones et de missiles.

Le 11 septembre, les Houthis ont renforcé leur contrôle sur le détroit de Bab el-Mandeb après le retrait des forces gouvernementales à l'issue de violents combats. Ils ont également consolidé leur présence sur la façade maritime occidentale du Yémen. Al-Thour a affirmé que les Hou-

this entendaient répondre aux attaques saoudiennes en ciblant les intérêts économiques du royaume. Il a notamment cité le pétrole, les infrastructures économiques et le groupe Aramco parmi les cibles susceptibles d'être visées.

La prise de contrôle de Bab el-Mandeb constitue un enjeu important pour Riyad, qui a accru l'utilisation de cette voie maritime pour ses exportations pétrolières depuis que l'Iran a fortement restreint la navigation dans le détroit d'Ormuz après le déclenchement de la guerre avec les États-Unis fin février.

« NOUS ET L'IRAN »

Interrogé sur les relations entre les Houthis et l'Iran, le conseiller militaire a reconnu l'existence d'une coordination et d'une coopération avec Téhéran ainsi qu'avec le Hezbollah libanais. « Nous sommes un axe de résistance et il existe une gestion commune de la bataille », a-t-il déclaré.

Il a toutefois assuré que l'Iran ne donnait pas directement d'instructions aux Houthis, tout en affirmant que les deux parties échangeaient des informations dans le cadre de leur coopération militaire.

Al-Thour a également affirmé que les Houthis avaient soutenu l'Iran et qu'ils s'opposeraient à toute utilisation de leur espace aérien ou de leurs eaux territoriales, de la mer Rouge, du golfe d'Aden ou de la mer d'Arabie pour mener des opérations contre l'Iran.

« Nous sommes une seule alliance et un seul corps. Ce qui touche l'Iran nous touche, et ce qui nous touche touche l'Iran », a-t-il déclaré.

Sur le front intérieur, le responsable houthi a assuré que son mouvement respectait son engagement de ne pas avancer vers les provinces du sud ni en direction d'Aden, où les autorités yéménites reconnues internationalement ont établi leur siège provisoire.

Il a indiqué que la priorité actuelle des Houthis était de consolider leur contrôle sur l'ensemble de la côte ouest. Il a également fait état de combats intenses à Marib, affirmant que la province était désormais sous contrôle houthi, à l'exception de la ville de Marib elle-même.

« Soit ils épargnent à la ville les ravages et les destructions de la guerre, soit ils la livrent », a-t-il conclu.

R.I

R.I

R.I

TÉLÉ

france+3 Meurtres à Tahiti

21h10



À Tahiti, le cadavre mutilé d'un homme est découvert dans le temple sacré d'Oro, le dieu de la guerre. La victime est un médecin respecté.



La chute du président

21h10



Au cours d'une séance d'entraînement, Mike Banning (Gerard Butler), garde du corps du Président Trumbull, renoue contact avec son ami Wade Jennings, un militaire aguerrri qui rêve d'un contrat avec la Maison Blanche.

NEVO

Le placard

21h10



Séparé de sa femme, François, un homme terne, travaille depuis des années comme comptable dans une usine. Malheureusement, l'homme est sur le point d'être licencié.

PARIS PREMIERE

Les dents de la mer

21h00



Dans la paisible station balnéaire d'Amity, sur la côte Ouest des États-Unis, l'été commence sous de sombres auspices lorsque le corps mutilé d'une nageuse est découvert sur la plage.

VISION



CANAL+

Ceci n'est pas un crime

21h09

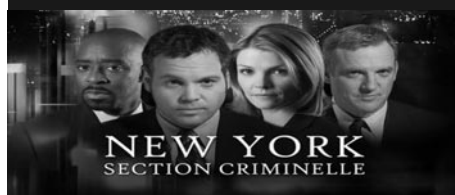


Angleterre, 1936. Une exposition privée se déroule dans l'impressionnante propriété de West Dean accueillant un groupe de jeunes artistes surréalistes, parmi lesquels René Magritte et Salvador Dalí. A la suite d'un meurtre choquant, Scotland Yard est appelé et le domaine se retrouve très vite fermé...

T F I

New York, section criminelle

21h10



Sœur Dorothy, une religieuse, est assassinée dans une église. Elle a été poussée par surprise contre un pilier et s'est cognée la tête ce qui lui a été fatal. Elle travaillait au refuge d'une église qui aide les femmes qui veulent arrêter la prostitution.

RMC LIFE

Cold Case

21h10



En 1984, la paisible ville où vivait Joe Young, un ouvrier exemplaire, est bouleversée par la découverte de son corps sans vie dans une station-service. Les premières investigations révèlent un crime apparemment crapuleux, le portefeuille de la victime ayant disparu.

Déclassée par de la country : Mariah Carey perd un de ses records aux États-Unis



Ella Langley a battu des records tout l'été et vient d'en battre un autre majeur, précédemment détenu par Mariah Carey. Même si elle reste proche du trône, Mariah Carey n'est plus la reine des écoutes. "Choo-sin' Texas", une ballade country de la chanteuse Ella Langley, peu connue jusqu'alors, lui a en effet pris mardi le record du nombre de semaines au sommet du top 100 américain du magazine Billboard.

Sorti en octobre dernier, le morceau est depuis vingt-trois semaines en tête du classement, qui inclut des données d'écoutes en streaming, à radios et via des ventes. Ella Langley, 27 ans, bat ainsi la légende américaine Mariah Carey, détentrice depuis de nombreuses années du précédent record avec son indétrônable morceau de Noël, All I Want for Christmas Is You.

La chanson a été écrite par Langley, Miranda Lambert et deux autres personnes et rappelle une ambiance country classique avec une histoire de chagrin et de nostalgie. « Ça change ma vie, celle de ceux qui ont écrit le morceau et celle de ma famille » s'est exclamée la native de l'Alabama dans une vidéo sur Instagram, promettant d'aller « fêter ça ce soir. » C'est dans un bar que se déroule cette chanson de rupture à l'imaginaire bien ancré au Texas, avec chapeaux de cowboy, pick-up et santiags.

La semaine dernière, la chanson à succès a totalisé 21,8 millions d'écoutes en streaming aux États-Unis. La chanson a également atteint le record de la plus longue présence en tête des charts pour une chanson country. Ce n'est pas la seule chanson de l'auteure-compositrice à figurer dans les classements cet été. Son titre « Be Her » s'est classé troisième au Billboard. À l'époque, c'était la première fois que trois chansons country occupaient les trois premières places du classement, avec « I Knew It, I Knew You » de Taylor Swift, deuxième.

Ella Langley, née 1999, est une chanteuse et parolière de musique country américaine originaire de l'Alabama. Elle a publié sa première chanson, intitulée Clear the Clouds, en 2017, et son premier single, Perfect, l'an suivant. En 2019, elle met fin à ses études et quitte l'Alabama pour Nashville, capitale de la musique country, dans l'espoir de faire décoller sa carrière.

En 2021, elle connaît son premier succès avec le single If You Have To, devenu viral sur la plateforme TikTok.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

PALESTINE

La responsabilité des États tiers dans le génocide

À LA HAYE, LE NICARAGUA TENTE D'OBTENIR, DEVANT LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE, L'OUVERTURE D'UN PROCÈS SUR LA RESPONSABILITÉ DE L'ALLEMAGNE DANS LES CRIMES COMMIS À GAZA. EN MÊME TEMPS, DOUZE GOUVERNEMENTS OCCIDENTAUX TENTENT DE DONNER UNE TRADUCTION ÉCONOMIQUE À LEUR CONDAMNATION DE LA COLONISATION ISRAËLIENNE. LES DEUX ÉVÉNEMENTS POSENT LA QUESTION DE LA RESPONSABILITÉ D'ÉTATS TIERS DANS LE GÉNOCIDE CONTRE LES PALESTINIENS. ?

Par Amina Kalache*

Le 1er mars 2024, Managua entame une procédure contre Berlin, l'accusant d'avoir manqué à ses obligations internationales en continuant à autoriser des exportations militaires vers Israël et en suspendant son financement à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) entre janvier et avril 2024. Le Nicaragua invoque notamment la Convention de 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide, le droit international humanitaire, le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et les interdictions de la discrimination raciale, de la ségrégation et de l'apartheid. Il demande de juger l'État européen sur ce qu'il savait et sur les mesures qu'il a prises ou s'est abstenu de prendre. De son côté, l'Allemagne fait valoir un vice de procédure pour soutenir que la Cour ne serait pas compétente, que certaines demandes seraient irrecevables et qu'aucun différend juridique suffisamment constitué n'existait avec le Nicaragua lorsqu'il a déposé sa requête. Surtout, l'Allemagne estime que la Cour ne peut statuer en l'absence de l'État d'Israël, dont on l'accuse d'être complice.

LA PREVENTION AVANT L'IRREPARABLE

Le Nicaragua fonde une partie de sa démonstration sur le caractère préventif de la Convention sur le génocide. Selon Managua, l'obligation d'agir ne naît pas lorsque le crime est définitivement établi, mais lorsque l'État sait ou devrait normalement savoir qu'il existe un risque sérieux qu'il soit commis. Elle s'appuie pour cela sur l'ordonnance rendue par la CIJ le 26 janvier 2024 et qui reconnaît le risque plausible de génocide à Gaza, un risque suffisamment grave pour rendre l'inaction allemande difficilement justifiable. Berlin refuse que la décision de la CIJ soit interprétée comme une interdiction automatique de ses exportations. Elle affirme que ses licences étaient contrôlées, que tous les équipements ne constituaient pas des armes offensives et qu'il faudrait, pour engager sa responsabilité, établir un lien entre ses exportations militaires et les actes commis spécifiquement à Gaza.

À l'audience, l'avocat Alain Pellet a insisté sur ce point. Attendre la fin d'un génocide pour évaluer la passivité d'un État reviendrait, selon lui, à rendre le devoir de prévention contradictoire avec sa finalité. L'obligation de prévenir est une obligation de comportement : elle ne garantit

pas que le crime sera empêché, mais elle impose à l'État qui dispose de moyens d'influence de les utiliser de manière raisonnable. Quant aux raisons de cette offensive nicaraguayenne contre l'Allemagne spécifiquement, elles tiennent au soutien inconditionnel que celle-ci a montré à l'égard d'Israël, notamment à la suite de la plainte déposée par l'Afrique du Sud pour crime de génocide. Pour étayer sa requête, le Nicaragua s'est appuyé sur les données allemandes relatives aux licences d'exportation militaire vers Israël. Selon les chiffres rendus publics par Berlin, l'Allemagne a autorisé près de 800 millions d'euros d'exportations militaires vers Israël au cours des cinq premiers mois de 2026, dont environ 508,8 millions relevant de la catégorie « armes de guerre ». Ces licences concernent notamment un projet de défense maritime, ainsi que des munitions, projectiles, charges propulsives et autres composants militaires. En faisant le calcul, Managua affirme que le total des autorisations accordées depuis le 7 octobre 2023 dépasse 1,5 milliard d'euros. En avril 2024, la CIJ avait refusé d'ordonner les mesures conservatoires demandées par le Nicaragua pour éviter un dommage irréparable avant le jugement définitif. La Cour a néanmoins rappelé les obligations des États concernant les transferts d'armes vers une partie à un conflit, notamment lorsqu'il existe un risque de violations graves du droit humanitaire. Pour Managua, Berlin ne pouvait donc pas traiter cette ordonnance comme une autorisation générale de poursuivre ses exportations. La défense allemande s'appuie notamment sur le principe dit de « l'or monétaire ». Selon cette règle, la CIJ ne peut pas trancher une affaire sans la présence de l'État dont le comportement représente l'objet du litige. Pour Berlin, le raisonnement nicaraguayen obligerait la Cour à déterminer au préalable si Israël a commis les actes qui auraient été facilités ou insuffisamment prévenus par l'Allemagne. Il serait impossible, selon cette thèse, d'établir la responsabilité allemande sans statuer sur celle d'Israël.

ENTRE INTENTIONS ET OBLIGATIONS JURIDIQUES

Alors que les avocats plaident à La Haye, onze pays européens ainsi que le Canada annoncent une initiative coordonnée visant les produits, services ou activités liés aux colonies israéliennes en Cisjordanie occupée. La liste comprend la France, le Royaume-Uni, le Canada, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, la Norvège, la Pologne, le Portugal

et la Suède.

Le calendrier donne à cette annonce une portée particulière. Elle intervient pendant la deuxième journée des audiences de la CIJ, au moment où les obligations des États tiers sont précisément au centre des débats.

La France dit préparer un projet de loi visant les produits, les services, les financements et les activités qui contribueraient à la colonisation. Le texte annoncé entendrait notamment atteindre les opérations économiques qui ne se limitent pas à la vente de marchandises fabriquées dans les colonies : financement, investissement, prestations, construction, publicité ou participation à des infrastructures pourraient être concernés.

Il faut cependant distinguer trois niveaux. Une déclaration politique fixe une orientation. Une intention gouvernementale annonce une future mesure. Une loi entrée en vigueur crée une obligation juridique opposable, après son adoption, sa promulgation et la publication des textes nécessaires à son application. Tant que cette dernière étape n'est pas franchie, il est inexact de présenter le dispositif comme une interdiction déjà applicable dans toutes ses composantes.

Le Royaume-Uni est allé plus loin dans la formulation de son projet. Le ministre des affaires étrangères Ed Miliband a annoncé un « reset » de la politique britannique envers Israël et les territoires occupés palestiniens. Londres entend interdire le commerce de biens issus des colonies et élargir les restrictions aux entreprises, aux services, à l'immobilier et aux exportations qui contribueraient matériellement à l'occupation.

En réalité, les produits des colonies représentent une faible part des échanges commerciaux avec le Royaume-Uni, seulement 38 millions de livres (44,32 millions d'euros) des importations britanniques depuis les territoires occupés en 2025, soit 1 % du commerce entre le Royaume-Uni et Israël. L'enjeu concerne surtout les entreprises et les banques liées à l'extension des colonies. Miliband a désigné le projet E1, à l'est de Jérusalem, comme un point de rupture. La construction de milliers de logements dans cette zone coupe la Cisjordanie en deux et compromet la continuité territoriale d'un futur État palestinien. Londres rattache son initiative à l'avis consultatif rendu par la CIJ le 19 juillet 2024, qui juge illégale la présence continue d'Israël dans le territoire palestinien occupé et demande aux États de ne pas reconnaître la situation créée par cette présence et de ne pas prêter aide ou assistance à son maintien. L'avis consultatif n'est pas un arrêt contentieux condamnant un État tiers,

mais il fournit un cadre juridique aux gouvernements.

CONTRADICTIONS EUROPEENNES

Washington demeure le principal allié politique et militaire d'Israël et dispose d'une capacité d'influence supérieure à celle des pays européens pris séparément. Si les États-Unis ne s'associent pas aux sanctions, ils ne semblent pas chercher à dissuader les douze pays de les appliquer. Cette prudence peut s'expliquer par le calendrier politique états-unien et israélien, avec les élections de mi-mandat aux États-Unis le 3 novembre 2026, et les législatives israéliennes le 27 octobre.

L'initiative des pays européens peut produire un effet politique réel, mais elle ne remplace pas une politique commerciale européenne harmonisée. Elle risque aussi de créer des régimes différents selon les pays, avec des obligations et des contrôles inégaux pour les entreprises. La question est d'autant plus délicate que l'Union européenne est liée à Israël par un ensemble d'accords commerciaux et politiques. Modifier les relations économiques avec les colonies sans toucher aux échanges avec Israël dans son ensemble exige des définitions précises et des mécanismes de traçabilité. L'absence de consensus politique renforce la tentation de déclarations nationales, certes positives, mais elle limite leur efficacité collective, tandis que la Commission européenne condamne officiellement les agissements israéliens mais refuse de prendre des mesures concrètes dans ce sens.

À La Haye comme pour les onze États européens, la question centrale est celle du soutien indirect. Un État doit-il seulement s'abstenir de commettre lui-même un crime, ou doit-il également interrompre ses relations lorsqu'elles rendent possible, financent ou consolident l'accomplissement de ce crime par un autre État ? La réponse ne sera pas identique sur le terrain judiciaire et sur le terrain politique. Le calendrier rappelle néanmoins une réalité : les États ne peuvent plus traiter les colonies en se contentant de déclarations politiques. L'avis du 19 juillet 2024 de la CIJ a resserré l'espace juridique de la neutralité. Il n'impose pas automatiquement une liste universelle de sanctions, mais il établit que la présence israélienne dans le territoire palestinien occupé et les activités qui la prolongent ne peuvent être considérées comme une situation ordinaire.

*Journaliste, travaille sur les questions de société ainsi que sur les discriminations, les inégalités et les enjeux politiques internationaux.

"Cliff Booth" la suite de "On"ce Upon a Time in Hollywood" a dévoilé sa bande-annonce

Netflix a mis en ligne la bande-annonce officielle de "The Further Mis-Adventures of Cliff Booth", le nouveau film de David Fincher écrit par Tarantino, qui fait office de suite directe à "Once Upon a Time in Hollywood" de Quentin Tarantino. Brad Pitt y reprend son rôle de cascadeur, sept ans après l'obtention de son Oscar du meilleur acteur dans un second rôle pour cette même incarnation.

L'intrigue se déroule en 1977, soit huit années après les événements décrits dans le film de Tarantino. Cliff Booth exerce désormais les professions de projectionniste et de barman, tout en officiant en marge comme « fixer » pour régler des situations délicates au sein du milieu hollywoodien. L'intrigue s'enclenche lorsqu'un agent artistique, Karen Cosby, le contacte au nom d'une vedette de télévision nommée Charlie Peters afin de résoudre un différend à haut risque.

Prévu pour le 23 décembre 2026 sur la plateforme au N rouge, la distribution comprend également Elizabeth Debicki, Scott Caan, Carla Gugino, Yahya Abdul-Mateen II, Matt Groove, JB Tadena, Peter Weller, Corey Fogelmanis et Karen Karagolian.

N.C

Daredevil Born Again : La saison 3 sera la dernière

Daredevil Born Again s'achèvera avec une troisième saison sur Disney+, alors que le showrunner quitte la série.

La mission de justicier de Matt Murdock touche à sa fin sur Disney+. En effet, selon The Hollywood Reporter, Daredevil Born Again s'achèvera avec sa troisième saison à venir sur la plateforme.

Un changement d'équipe aura également lieu en coulisses : Dario Scardapane, créateur de cette nouvelle version produite par Marvel TV, quitte son poste de showrunner après le non-renouvellement de son contrat avec Marvel. Il quitte la série en pleine phase de post-production, rapporte le Hollywood Reporter, et on ignore qui terminera le projet jusqu'au bout.

Daredevil Born Again est une nouvelle version de la série Daredevil diffusée sur Netflix, également pendant 3 saisons et terminée en 2018. Charlie Cox y reprend son rôle de Matt Murdock, l'avocat aveugle qui combat le crime sous l'identité du super-héros Daredevil.

Vincent D'Onofrio est également de retour dans le rôle de l'ennemi juré de Daredevil, Wilson Fisk, tout comme Deborah Ann Woll qui incarne à nouveau Karen Page. Foggy, interprété par Elden Henson, est lui aussi revenu, mais son personnage a été tué dès le premier épisode de la série.

Daredevil Born Again a été lancée sur Disney+ en 2025, la deuxième saison étant arrivée sur la plateforme en mars cette année. Marvel Studios a confirmé l'automne dernier le renouvellement de la série pour une troisième saison, dont la diffusion est attendue pour l'année prochaine.

N.C

Le Festival international du film de la mer Rouge : La sixième édition est reportée à 2027

La Fondation du film de la mer Rouge a annoncé que la sixième édition du Festival international du film de la mer Rouge, en Arabie saoudite, aura désormais lieu au quatrième trimestre 2027, suite à un examen du calendrier et des exigences logistiques liées à l'organisation de cet événement international.

La Fondation a indiqué que cette décision avait été prise après examen de divers facteurs liés à l'organisation de la prochaine édition. Le calendrier révisé vise à garantir le bon déroulement du festival et à préserver l'expérience et les standards établis par les éditions précédentes.

La sixième édition, qui se tiendra en 2027, s'appuiera sur une vision renouvelée et continuera de mettre l'accent sur la promotion des cinéastes et du cinéma d'Arabie saoudite, de la région et du monde entier. Bien que le festival principal soit reporté à 2027, les activités annuelles de la Fondation du film de la mer Rouge se poursuivront. Ses initiatives, notamment le Fonds de la mer Rouge et les Laboratoires de la mer Rouge, continueront de privilégier le soutien aux cinéastes, le développement des talents et la contribution à la croissance des industries cinématographiques dans la région et à l'international.

La Fondation étendra également ses activités culturelles annuelles dans le quartier historique de Djeddah, avec une programmation sur la Place de la Culture qui débutera en novembre 2026. Ce lieu accueillera des projections de films, des événements culturels et des programmes spécialisés pour l'industrie cinématographique, créant ainsi une plateforme permanente pour le public et les professionnels du secteur en dehors du festival annuel.

Outre les grands noms du cinéma arabe, le festival avait réussi à attirer ces dernières années de nombreuses stars hollywoodiennes. "Dakota Johnson, Uma Thurman, Ana de Armas, Queen Latifah, Vin Diesel et Michael Caine", entre autres, avaient participé à l'édition 2025, rappelle Variety. Cette année-là, le jury de l'événement avait été présidé par le réalisateur Sean Baker, Palme d'or et Oscar du meilleur film pour Anora.

N.C

LE FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE LU À OUARGLA DU 26 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE

Le livre... des étagères aux espaces de la vie

La wilaya de Ouargla se prépare à accueillir le Festival national du livre lu, qui se déroulera sous le slogan "Nos livres", du 26 septembre au 5 octobre 2026, à la bibliothèque publique et la Maison de la culture et les places publiques.

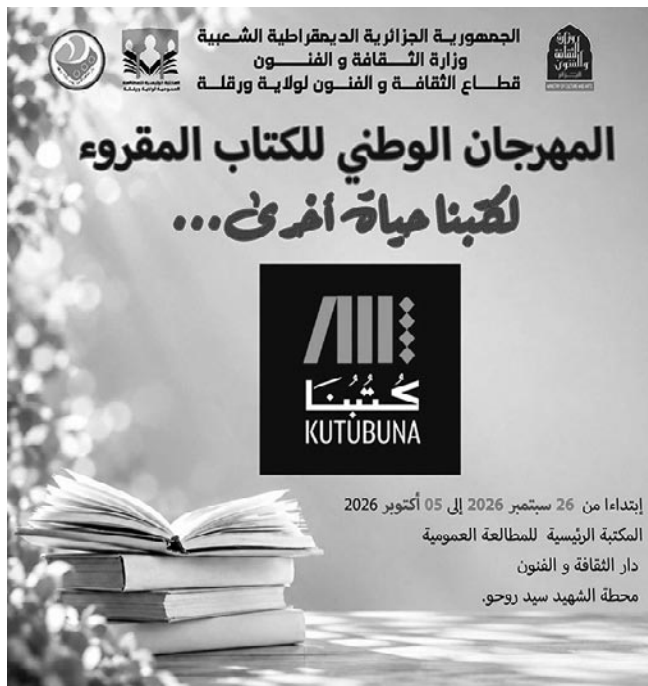
Cet événement, organisé par le ministère de la Culture et des Arts, est dédié au livre et à la promotion de la lecture, placé sous le signe du partage et de la circulation des ouvrages.

À travers cet événement, les livres sont appelés à quitter les rayonnages pour retrouver de nouveaux lecteurs et connaître, à travers l'échange, la vente ou le troc, une seconde vie. Le festival offrira notamment l'occasion aux passionnés de lecture de découvrir ou de retrouver des ouvrages, y compris certains titres rares longtemps recherchés.

Également, le ministère entend encourager les pratiques de lecture, favoriser le partage des livres et élargir l'accès au patrimoine livresque, en créant de nouvelles passerelles entre les ouvrages et leurs lecteurs.

Le programme de cette manifestation riche et varié, met non seulement en valeur les livres, mais offre également un espace de rencontre et d'échange d'expériences et d'idées aux lecteurs, aux écrivains et aux créateurs. Il comprend une cérémonie d'ouverture mêlant salon du livre, séance de dédicaces, espace d'échange et d'information sur le projet "Nos Livres".

Parmi les temps forts de cette ouverture figure le programme académique et intellectuel, avec notamment un séminaire intitulé "Présentation des expériences de lecture et bibliothèques familiales", qui sera animé par le professeur Belkacem Malkia.



Le séminaire explorera la relation entre la famille et les livres, le rôle des bibliothèques familiales dans la transmission du goût de la lecture et la promotion d'une culture de la lecture et du bien-être social. Le programme comprend également des présentations abordant le rôle de la littérature de voyage dans la transmission des connaissances et la diversité des lectures, ainsi que des lectures de poésie,

soulignant ainsi la présence du livre dans ses dimensions intellectuelles et créatives. Le festival, qui explore la relation entre l'imprimé et le numérique, se poursuit le 27 septembre à la bibliothèque municipale principale de Ouargla, proposant une série d'expériences de lecture et de création plaçant le lecteur au cœur du processus culturel. Le 3 octobre 2026 sera l'un des moments forts du programme qui sera organisé à la station de tramway, à Ouargla, où cette station sera métamorphosée en un espace dédié aux livres et à la lecture.

Le programme comprendra un salon du livre, un espace de distribution et d'échange de livres, un espace d'information et de sensibilisation autour de la plateforme "Nos Livres", ainsi qu'une activité de bibliothèque mobile proposant des concours de lecture, de dessin et d'expression orale, dont un quiz intitulé "La plus belle chose que j'ai lue".

R.C

Festival international du film de Toronto : "Gaza 13" a remporté le prix NETPAC

Le film palestinien "Gaza 13" du réalisateur Hosam Abu Dan a remporté le prix NETPAC lors du 51e Festival international du film de Toronto au Canada.

Le prix NETPAC, décerné par le Réseau pour la promotion du cinéma asiatique et du Pacifique, récompense le meilleur film asiatique réalisé par un cinéaste pour son premier ou son deuxième long métrage.

Le jury a salué le film et sa capacité à présenter des détails de la vie humaine et de la souffrance à travers un traitement cinématographique qui évite une représentation directe de la tragédie, et a considéré que l'œuvre présente une nouvelle voix cinématographique. Le film a été achevé malgré des circonstances de production exceptionnelles, l'équipe ayant dû faire face à des difficultés liées aux déplacements, aux problèmes de mobilité, aux cou-

pures de courant, aux perturbations des communications et au manque de matériel et de ressources.

Gaza 13 avait déjà obtenu les droits de distribution internationale avant sa projection au Festival international du film de Toronto, et Watermelon Pictures a annoncé par la suite avoir acquis les droits de le projeter en Amérique du Nord.

Ce film marque les débuts du réalisateur Abu Dan au cinéma et a été entièrement tourné dans la bande de Gaza avec une équipe palestinienne locale. Il s'agit du premier long métrage tourné intégralement à Gaza depuis environ douze ans.

Le film a été présenté en avant-première internationale dans le cadre du programme «Center Peace» du Festival international du film de Toronto, offrant un aperçu de la vie quotidienne à Gaza du point de vue de per-

sonnages vivant dans la bande de Gaza.

Avec Firas Al-Masri, Ghassan Salem, Hanna Atallah et Mariam Ziyara, le film suit un père et sa fille adolescente dans leur quotidien à Gaza. L'histoire se déroule en 2025 et relate un attentat à la bombe qui détruit la maison de Raghad, une jeune fille de 13 ans, et tue des membres de sa famille.

Le réalisateur Abu Dan a souligné l'importance pour les Palestiniens de raconter leurs propres histoires dans la langue et le style qui expriment leur expérience, notant que l'une des plus grandes préoccupations de l'équipe pendant le tournage était l'impossibilité de terminer le film en raison des circonstances environnantes.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds ! 6 Sénécons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus ! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

6 morts et 214 blessés en 24 heures

Six personnes ont perdu la vie et 214 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus dans plusieurs provinces au cours des dernières 24 heures, selon un communiqué publié, hier, par la Direction générale de la protection civile.

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or recule

Les prix de l'or ont reculé, hier, freinés par la fermeté du dollar et par les déclarations offensives de responsables de la Réserve fédérale, qui renforcent les anticipations d'un durcissement monétaire. L'or au comptant a cédé 0,9 %, à 4.316,59 dollars l'once. Les contrats à terme sur l'or aux Etats-Unis pour livraison en décembre reculaient de 0,5 %, à 4.353,30 dollars. Le dollar a atteint son plus haut niveau en deux mois, rendant le métal coté en billet vert plus cher pour les détenteurs d'autres devises.

PROTECTION DE LA NATURE

Des associations alertent sur le retard pris dans la réalisation des engagements

Le plan visant à protéger 30% des terres et des océans d'ici à 2030 prend du retard, ont alerté, hier, des associations de défense de la nature, reprochant aux Etats de ne pas tenir leurs engagements. Les Etats ne sont pas en voie de protéger 30% des terres et des océans d'ici à 2030 contrairement à leurs engagements, affirment ces associations

dans un rapport publié à un mois du sommet international pour la biodiversité, la COP17, en Arménie. L'objectif "30x30", un engagement à protéger 30% de la nature d'ici à la fin de la décennie, est l'une des pièces maîtresses d'un accord international pour la nature conclu par les Etats en 2022 à la COP de Montréal. Mais les engagements ne se traduisent pas assez vite dans les actes, constate le rapport publié par les organisations de protection de la nature Campaign for Nature et Together for the Ocean. "Les gouvernements ont déjà démontré qu'il était possible de réaliser des progrès rapides, mais le monde n'est pas encore en bonne voie pour atteindre une couverture de 30%", a affirmé Brian O'Donnell, directeur de Campaign for Na-

ture, au cours d'un échange avec la presse. Environ 20% des terres et des eaux intérieures sont classées comme zones protégées ou conservées et le niveau pourrait monter à 27% d'ici à 2030 si les Etats respectent pleinement leurs engagements. Mais la protection des océans est loin des objectifs, avec 10% des océans protégés, un niveau susceptible de n'augmenter qu'à 12% d'ici à la fin de la décennie, anticipe le rapport. Ces conclusions surviennent quelques jours avant que les Etats ne fassent le point sur les progrès réalisés à l'échelle mondiale dans la réalisation des objectifs, lors du sommet sur la biodiversité (COP17), en Arménie du 19 au 30 octobre.

LA NATION

Jeudi 24 Septembre 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:59	12:46	16:215	19:01	20:30

Météo

Alger	33	Tizi Ouzou	31
Tiaret	32	Béjaïa	33
Constantine	30	Oran	32

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Djezzy Payment Services autorisé à se constituer en prestataire de services de paiement

Le Conseil monétaire et bancaire de la Banque d'Algérie (BA), réuni en session ordinaire, sous la présidence du Gouverneur de la BA Mohamed Bourai, a décidé d'autoriser "Djezzy Payment Services", filiale d'Optimum Telecom Algérie, à se constituer en Prestataire de services de paiement (PSP), a indiqué, hier, le Conseil dans un communiqué. Les PSP sont des intermédiaires financiers faisant partie des nouveaux acteurs créés dans le cadre de loi 23-09 portant loi monétaire et bancaire, visant à diversifier les moyens de paiement

et contribuer au renforcement de l'inclusion financière, précise-t-on de même source. Cette autorisation de constitution, ajoute l'organe de la BA, "est accordée conformément au règlement n 25-02 fixant les conditions d'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice d'activités des Prestataires de Services de Paiement, elle sera suivie d'une demande d'agrément à soumettre à la Banque d'Algérie, au plus tard, douze mois, à compter de la date de notification de la décision d'autorisation de constitution".

WORLD SKILLS INTERNATIONAL À SHANGHAI

L'Algérie marque sa présence

L'Algérie marque sa présence pour la première fois à la WorldSkills International (Olympiades des métiers), dont la 48e édition s'est ouverte, mardi à Shanghai (Chine), en présence de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a indiqué un communiqué du ministère. L'Algérie est présente à cette manifestation mondiale, qui se poursuivra jusqu'à lundi prochain, à travers la participation des jeunes Akram Hazir, dans la spécialité "Technologie automobile", et Yasser Haouas, dans la spécialité "Applications mobiles", a précisé la même source. Cet événement permettra aux participants de "prendre connaissance des dernières technologies et des normes internationales adoptées dans le domaine des compétences professionnelles", tout en offrant aux jeunes algériens l'opportunité d'échanger avec leurs homologues de différents pays et de partager leurs expertises et expériences dans plusieurs spécialités professionnelles et technologiques", a ajouté le communiqué. En marge de cette manifestation, la ministre tiendra des rencontres avec nombre de responsables et de représentants d'organismes internationaux, afin d'examiner les moyens de renforcer la coopération et d'échanger les expertises dans les domaines du développement des compétences et de la formation professionnelle. La participation de l'Algérie à cette édition s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels visant à "s'ouvrir sur les expériences internationales" et à "développer les spécialités en adéquation avec les besoins du marché du travail, notamment dans les domaines liés aux nouvelles technologies", a conclu le communiqué.

férents pays et de partager leurs expertises et expériences dans plusieurs spécialités professionnelles et technologiques", a ajouté le communiqué. En marge de cette manifestation, la ministre tiendra des rencontres avec nombre de responsables et de représentants d'organismes internationaux, afin d'examiner les moyens de renforcer la coopération et d'échanger les expertises dans les domaines du développement des compétences et de la formation professionnelle. La participation de l'Algérie à cette édition s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels visant à "s'ouvrir sur les expériences internationales" et à "développer les spécialités en adéquation avec les besoins du marché du travail, notamment dans les domaines liés aux nouvelles technologies", a conclu le communiqué.

SANTÉ INSTALLE

Le nouveau DG de la Pharmacie centrale des hôpitaux installé

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a procédé, mardi, à l'installation du nouveau Directeur général (DG) de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), Kamel Zerari, en présence de cadres du secteur et de la PCH, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, le ministre de la Santé a adressé ses remerciements à l'ancien DG pour les efforts déployés à la tête de la PCH afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement des établissements de santé en médicaments et en dispositifs médicaux. "La prochaine étape impose une série de défis qui nécessitent de poursuivre le travail avec responsabilité et synergie, de renforcer le rôle de la Pharmacie centrale des hôpitaux aux niveaux national et africain et de mobiliser les différents moyens disponibles pour atteindre les objectifs fixés", a soutenu le ministre. Il a également souligné la nécessité de tout mettre en œuvre pour "éviter les

ruptures de stock de médicaments et garantir leur disponibilité, afin d'assurer une prise en charge optimale des patients et la continuité des services de santé", tout en insistant sur "l'amélioration de la gestion des stocks et le renforcement des mécanismes de suivi et de planification pour répondre en temps opportun aux besoins des structures sanitaires". La PCH "compte des compétences capables de relever ces défis et d'atteindre les objectifs assignés", a dit le ministre, soulignant l'importance de valoriser ces compétences et de promouvoir le travail d'équipe et la coordination, "en vue de hisser le niveau de performance, d'améliorer l'efficacité de la gestion et de répondre aux exigences du système de santé". "Le travail rigoureux et la conjugaison des efforts permettront de renforcer les performances de la PCH et de consolider son rôle dans la garantie de la disponibilité des médicaments et des dispositifs médicaux", a conclu le ministre.

SKIKA ET CONSTANTINE

Commémoration du 70e anniversaire du martyre du héros Zighoud Youcef

Les wilayas de Skikda et de Constantine ont commémoré mercredi le 70e anniversaire du martyre du héros Zighoud Youcef (1921-1956). À Skikda, la cérémonie commémorative, présidée par le wali, Said Akhrouf, et en présence des autorités civiles et militaires locales, de membres de la famille révolutionnaire et de citoyens, s'est déroulée à El Hamri, commune de Sidi Mezghiche, lieu du martyre du héros. Le drapeau national a été hissé, l'hymne national a été joué, une gerbe a été déposée au mémorial et la Fatiha a été récitée en mémoire du martyr.

Dans un discours prononcé à cette occasion, Mohamed Gouissem, professeur d'histoire à l'université de Skikda, a évoqué la lutte de Zighoud Youcef contre le pouvoir colonial français, soulignant son génie dans la planification, la préparation et l'exécution révolutionnaires de l'offensive historique de Constantin-Nord du 20 août 1955. L'orateur a également retracé la vie du martyr, qui a débuté son militantisme au sein du Parti du peuple algérien (PPA) à l'âge de 17 ans. Il a ensuite rejoint



les rangs du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, devenant par la suite un membre actif de l'Organisation spéciale et membre du Groupe des 22. Il a participé aux préparatifs de la glorieuse Guerre de Libération et a été l'adjoint du martyr Didouche Mourad, commandant de la 2e Région, avant de lui succéder après sa mort au combat. À son retour du congrès de Soummam, qui s'était tenue à Béjaïa le 20 août 1956, alors qu'il se rendait sur place pour réorganiser les groupes et expliquer les résolutions de la conférence, il tomba en martyr lors d'un affrontement avec l'armée colo-

niale française. À Constantine, la cérémonie commémorative, présidée par le wali Kamal Eddine Kerbouche, en présence des autorités civiles et militaires locales, de membres de la famille révolutionnaire et de citoyens, s'est déroulée au cimetière des martyrs de Zighoud Youcef, lieu de naissance du martyr. La cérémonie comprenait la levée du drapeau national, l'interprétation de l'hymne national et des prières pour le repos de l'âme du martyr. Un enseignement sur cet anniversaire a également été dispensé à l'école Martyr Moussa Boudersa, dans la même commune.

ALGER

Saisie de plus de 1,3 kg de kif transformé

Les services de sécurité de la province d'Alger ont arrêté deux individus et saisi plus de 1,3 kg de cannabis transformé, selon un communiqué publié, hier, par les services de sécurité provinciaux d'Alger. La même source a précisé que « dans le cadre de la lutte contre les infractions liées au trafic de stupéfiants, l'unité mobile de la police judiciaire de Bab Ezouar, relevant du district ad-

ministratif de Dar El Beida, a arrêté la semaine dernière deux individus appartenant à un groupe criminel organisé spécialisé dans le trafic de stupéfiants. » L'opération a été menée suite à « l'exploitation de renseignements pertinents concernant les activités suspectes d'un groupe criminel impliqué dans le trafic de stupéfiants. Les investigations de terrain ont permis l'arrestation de

deux suspects et la saisie de 1,385 kg de cannabis transformé, ainsi que de 8 millions de centimes en monnaie locale et d'un véhicule utilisé pour le transport de la drogue », a détaillé le communiqué. En conséquence, « les deux suspects ont été déférés devant le procureur du tribunal de Dar El Beida, conformément au dossier de procédure pénale », a ajouté le communiqué de presse.